

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2008





DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Nous déclarons et attestons, conformément à l'article 222-3 4° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, qu'à notre connaissance, les comptes résumés du rapport financier annuel pour l'année 2008 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société METabolic EXplorer et qu'à notre connaissance, le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société METabolic EXplorer et une description des principaux risques et incertitudes auxquels nous sommes confrontés.

Président du Directoire de la société
Benjamin Gonzalez

Membre du Directoire de la société
Paul Michalet

Membre du Directoire de la société
Philippe Soucaille



RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	4
sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008	
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	28
sur les conventions réglementées	
RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	31
sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par METabolic EXplorer	
COMPTES ANNUELS NORMES IFRS	40
au 31 décembre 2008	
RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	78
sur les comptes présentés selon les normes IFRS au 31 décembre 2008	
COMPTES AUX NORMES FRANÇAISES	79
au 31 décembre 2008	
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	100

RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

I - Situation et activité de la société	6
1. Faits marquants de l'exercice	
2. Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées	
II - Présentation des comptes annuels	6
III - Analyse des résultats économiques et financiers de la société	7
IV - Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société	7
- indicateurs financiers et non financiers - risques et incertitudes	
1. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires	
2. Analyse de la situation financière de la société au regard du volume et de la complexité des affaires	
3. Niveau d'endettement de la société - utilisation d'instruments financiers (évaluation de la situation financière) - indicateurs de performance financière	
4. Indicateurs clés de performance de nature non financière	
5. Données environnementales	
6. Données relatives au personnel et conséquences sociales des activités de la société - mesures prises par la société	
7. Principaux risques et incertitudes	
8. Conséquences environnementales des activités de la société - mesures prises par la société	
V - Activité en matière de recherche et de développement	11
VI - Evénements postérieurs à la date de clôture de l'exercice et perspectives d'avenir	11
1. Les événements importants postérieurs à la date de clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2008	
2. Les perspectives d'avenir et évolution prévisible de la société	
VII - Résultat de l'exercice et proposition d'affectation	12
VIII - Dépenses non déductibles fiscalement	12
IX - Informations sur le capital de la société	12
1. Informations sur le capital de la société	
2. Filiales et participations	
3. Participations croisées - Autocontrôle	
4. Programme de rachat d'actions	
5. Exposé sur les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	
X - Conventions réglementées	13
XI - Conventions courantes	14
XII - Actionnariat des salariés	14
XIII - Options de souscription ou d'achat d'actions - BSPCE - actions gratuites	14
XIV - Informations relatives aux rachats d'actions	16
XV - Informations relatives aux mandataires sociaux	17
XVI - Rapport du Directoire sur les délégations en matière d'augmentation de capital	17
XVII - Contrôle des Commissaires aux Comptes	18
XVIII - Renouvellement des mandats des membres du Conseil de Surveillance - Rappel	18
XIX - Renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes - Rappel	18
ANNEXE I : Tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital	19
ANNEXE II : Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	21
ANNEXE III : Mandataires sociaux	22



RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE

sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008

Chers actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 et des articles R. 225-102 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons ci-après l'activité et les résultats de la société, une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société, les principaux indicateurs de performance financière et non financière et les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée, ainsi que son évolution prévisible et toutes les informations requises au titre de l'article L. 225-100 du Code de commerce.

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Mixte, en application des statuts et des lois et règlements applicables, pour :

- vous rendre compte de l'activité de notre société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2008, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- soumettre à votre approbation le bilan, le compte de résultat, l'inventaire et, d'une manière générale, les comptes sociaux dudit exercice,
- soumettre à votre approbation l'affectation du résultat, et
- soumettre à votre approbation les conventions réglementées et, le cas échéant, engagements de l'article L. 225-90-1 du Code de commerce.

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte est complété, pour la partie ordinaire, d'une proposition de résolution relative à la rémunération globale annuelle des membres du Conseil de Surveillance et des membres des Comités et, pour la partie extraordinaire, des propositions de résolutions liées à des délégations en matière d'émissions de valeurs mobilières, telles que présentées dans un rapport séparé du Directoire à l'Assemblée.

■ I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice clos au 31 décembre 2008 a été caractérisé par :

- La montée en puissance du pré-pilote d'industrialisation avec l'entrée d'un complément des équipes et un complément d'investissement de moyens de fermentation destiné à la production d'échantillons ;
- La consolidation du portefeuille de propriété industrielle, avec le dépôt de 8 nouvelles familles de brevets dont 6 couvrant notamment les améliorations apportées à notre portefeuille de produits en cours de développement et 2 couvrant d'autres produits ;
- La poursuite du déploiement international de la propriété industrielle avec le dépôt sur l'exercice de 55 nouveaux titres pour un total de 181 titres de propriété déposés sur 47 pays, dont 28 délivrés ;
- L'évolution positive du développement relatif aux deux contrats de licence signés par la société avec notamment l'atteinte de jalons techniques sur les deux projets ;

- L'entrée en phase pré-pilote de l'ensemble des produits du portefeuille de la société que ce soit ceux dont l'industrialisation est assurée en direct ou ceux dont le partenaire assure cette partie du développement ;
- Le renforcement des équipes de recherche avec 23 nouveaux collaborateurs en laboratoire et en pré-pilote industriel, sur un total de 26 recrutements portant l'effectif à 95 salariés soit une progression de 38 % sur l'exercice ;
- L'extension des surfaces de laboratoires et de bureaux de la société ; et
- Le fait que la société a organisé la mise en place des organes de représentation du personnel par le biais d'une délégation unique du personnel (DUP), ainsi que d'un CHSCT.

2 - LES PROGRES REALISES OU LES DIFFICULTES RENCONTREES

La société a fait sur l'exercice des progrès significatifs dans le développement de ses programmes et dans les avancées scientifiques qui se traduisent par un renforcement sensible de l'accroissement de la compétitivité économique des procédés développés.


En parallèle, la démarche d'industrialisation s'est poursuivie sur un rythme élevé permettant de ne pas remettre en cause le timing global de mise sur le marché de ses produits envisagé lors de l'introduction en bourse.

Les négociations de commercialisation des technologies se sont poursuivies et le cercle des contacts a été restreint pour se concentrer sur les partenaires les plus avancés. Les nombreux contacts développés avec des partenaires potentiels aux profils variés dans différentes régions du monde en 2007 et 2008 ont permis un retour d'expérience qui permet à la société de se focaliser sur des leads.

■ II - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. La société a également choisi d'établir des comptes aux

normes internationales (IFRS) afin d'assurer une meilleure lisibilité par les investisseurs étrangers des comptes à ce format et une meilleure transparence, notamment, à l'égard du marché.



Aucune modification de méthode comptable n'a été apportée par rapport à l'exercice précédent sur les comptes sociaux. En revanche, une interprétation de la Commission des études comptables de la CNCC en date du 1^{er} décembre 2008 préconise désormais un traitement comptable différent de celui qui était retenu jusqu'à lors par la société concernant (i) le crédit d'impôt recherche dont la partie correspondant à des charges activées doit désormais être considérée comme une subvention d'investissement comptabilisée en soustraction des actifs correspondants et (ii) un traitement identique pour les subventions d'exploitation obtenues qui, au sens IFRS,

doivent être traitées comme des subventions d'investissement. Ceci a conduit le Directoire à réaliser un second arrêté des comptes au format IFRS en adoptant ces nouvelles interprétations des règles. L'impact de ce changement de méthode sur les comptes IFRS de l'année se traduit par une réduction du résultat et de la situation nette IFRS de 3 043 K€. Le résultat IFRS passe ainsi de + 2 653 K€ selon les méthodologies d'arrêté validées jusqu'à lors à - 390 K€ selon le nouveau référentiel d'interprétation.

La société n'établit pas de comptes consolidés.

■ III - ANALYSE DES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS DE LA SOCIETE

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les résultats sociaux de la société sont les suivants :

[1] le chiffre d'affaires & redevances	3 220 K€
[2] les produits d'exploitation	11 109 K€
[3] les charges d'exploitation	11 070 K€
[4] le résultat d'exploitation	39 K€
[5] le résultat financier	2 441 K€
[6] le résultat exceptionnel	34 K€
[7] le crédit d'impôts recherche	2 468 K€
[8] le résultat net	4 982 K€

La société est bénéficiaire pour la 4^e année consécutive. Le chiffre d'affaires a progressé de 15 % et le résultat net s'est accru de 21 %, quand, sur la même période, la société a augmenté sensiblement sa capacité opérationnelle (effectif + 38 %, charges d'exploitation + 66 %).

Est joint en annexe au présent rapport en **Annexe 2** le tableau des résultats prévu par l'article R. 225-102 du Code de commerce.

■ IV - ANALYSE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE - INDICATEURS FINANCIERS ET NON FINANCIERS - RISQUES ET INCERTITUDES

1 - ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'EVOLUTION DES AFFAIRES

Nous vous renvoyons sur ce point aux autres paragraphes de ce rapport et notamment à son **paragraphe I**.

2 - ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE DE LA SOCIETE AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES

Au 31 décembre 2008, la trésorerie de la société s'élève à 55 680 K€ contre 57 777 K€ un an auparavant soit une consommation de cash à court terme limitée à 2 097 K€. Additionnée à un cash flow issu des opérations positif et

à une bonne rentabilité, cette position de trésorerie lui confère une réelle visibilité financière pour mener à bien ses investissements et le développement prévu pour les prochaines années.

3 - NIVEAU D'ENDETTEMENT DE LA SOCIETE - UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (EVALUATION DE LA SITUATION FINANCIERE) - INDICATEURS DE PERFORMANCE FINANCIERE

La société n'a plus d'emprunts bancaires mais elle se finance également sur crédit bail pour les matériels dont les échéances à échoir sur les 5 prochaines années représentent 4 390 K€ ainsi que 210 K€ d'avances conditionnées à échéance de 2009 auprès de OSEO-ANVAR.

Objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques financiers

La société gère avec prudence les risques financiers de couverture des risques de taux et de change. Elle a dans cette logique établi en 2007 une politique encadrée de gestion actif - passif approuvée par le Conseil de Surveillance.

Objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie

La société gère également avec prudence les risques ci-dessus énumérés en sélectionnant des partenaires dont la signature est solide. Au second semestre, elle a réalloué la partie de ses placements de trésorerie

représentant un risque de signature bancaire sur des fonds en obligations d'états européens ou garantis par des Etats européens. Elle dispose en outre d'une trésorerie significative lui permettant d'anticiper une éventuelle baisse d'activité tout en continuant ses développements en cours.

Objectifs et politique de la société en matière de gestion des risques de taux et de change

La société n'utilise pas d'instruments financiers de couverture du risque de taux et de change. Sa facturation est libellée en euros ainsi que la majorité de ses charges. Les comptes sont peu sujets au risque de change.

Objectifs et politique de la société en matière de cours de bourse

La société a conclu avec Fortis Banque Succursale en France un contrat de liquidité permettant à l'animateur d'intervenir en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations, ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par l'évolution des marchés.

4 - INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE DE NATURE NON FINANCIERE

Les efforts de recherche et développement fournis vous sont présentés au **paragraphe V** du présent rapport. En matière commerciale, aucun nouveau contrat n'a été signé sur la période.

5 - DONNEES ENVIRONNEMENTALES

L'incidence directe des activités de la société sur l'environnement est limitée mais sa contribution future est très positive sur l'écologie globale de la chimie, notamment en matière de rejets de gaz à effet de serre dans la mesure où les procédés développés ont notamment pour objectif de substituer à la matière première d'origine fossile utilisée actuellement par la chimie pour sa production de molécules (pétrole, gaz naturel), une matière première d'origine renouvelable, issue de plantes dont la croissance est consommatrice de CO₂.

La société est soumise à autorisation de conception, manipulation et multiplication de micro-organismes génétiquement modifiés de classe 1. Les micro-organismes, non pathogènes, sont travaillés en milieu confiné. Certains produits dangereux et certains produits mutagènes sont manipulés. Les conditions de manipulation sont strictement définies et la fréquence ainsi que les quantités traitées sont faibles. Les incidences en termes de consommation matière et énergie sont essentiellement constituées en 2008 des

éléments suivants (en données annuelles) :

Consommation d'eau : 1 358 m³

Consommation d'énergie : 988 MW/h

Les rejets ou déchets nécessitant un traitement spécifique sont intégralement traités par une société agréée. Les quantités traitées sur 2008 sont les suivantes :

Déchets liquides : 34 160 litres

Déchets solides : 49,2 tonnes

Il n'est pas constitué de provision pour risques environnementaux, aucune occurrence n'étant recensée à ce jour.

La société n'exploite pas d'installation figurant sur la liste prévue au IV de l'article L. 515-8 du Code de l'environnement.

6 - DONNEES RELATIVES AU PERSONNEL ET CONSEQUENCES SOCIALES DES ACTIVITES DE LA SOCIETE - MESURES PRISES PAR LA SOCIETE

L'effectif de la société a été de 95 personnes dont 1 CDD au 31 décembre 2008.

Tous ces emplois sont situés en France. Nous embauchons cependant des salariés étrangers qui représentent 3 % de notre effectif au 31 décembre 2008.

La société a enregistré en 2008, 34 embauches en CDI pour 6 départs pour les motifs suivants : 2 fin CDD, deux licenciements dont un initié en 2007 et 2 démissions.

Le travail à temps partiel concerne 4 salariés (trois femmes et un homme) qui travaillent à 80 %.

L'âge moyen de nos salariés au 31 décembre 2008 est de 31 ans.

L'ancienneté moyenne de nos salariés au 31 décembre 2008 est de 2,11 années.

Au 31 décembre 2008, l'effectif permanent se décompose comme suit :

Salariés cadres : 43 dont 18 hommes et 25 femmes

Salariés non cadres : 52 dont 20 hommes 32 femmes

La rémunération brute totale versée en 2008 est de 3 530 K€ contre 2 232 K€ en 2007, soit une progression de 58 %.

Le salaire moyen des hommes est supérieur à celui des femmes. Cette différence s'explique entre autre par le fait que le Comité Exécutif est composé uniquement d'hommes.

Cependant, pour les autres cadres de la société comme pour la catégorie des non cadres, les niveaux de rémunération sont à niveau d'expérience et compétence équivalents entre hommes et femmes.

La société pratique des rémunérations individualisées en fonction des compétences, de l'expérience et de la contribution de chacun et tient compte des minimas de la Convention Collective de l'Industrie Pharmaceutique.

L'horaire hebdomadaire de l'entreprise est de 39 h. Les salariés à temps complet effectuent chaque semaine 4 h supplémentaires, qui sont rémunérées avec une majoration du taux horaire.

Certains salariés effectuent des heures supplémentaires, en fonction des nécessités de service, en-dehors des heures d'ouverture de la société. Ces heures effectuées dans le cadre des retours sur site sont récupérées avec majoration.

Les horaires sont souples et s'articulent autour d'une plage fixe commune à tous les salariés, à l'exception des salariés dirigeants rémunérés dans le cadre d'une convention de forfait.

En 2008, nous avons recensé 981 jours d'absence dont 548 jours de congés maternité & paternité.

Cela représente un absentéisme marginal de 1,43 % pour raison de maladie.


La société n'a que très occasionnellement recours à l'intérim.

Très soucieuse des règles d'hygiène et de sécurité, la société a enregistré 5 accidents du travail en 2008 dont aucun n'a entraîné d'arrêt de travail.

Les salariés travaillant dans les laboratoires et le pré-pilote industriel soumis à un risque chimique bénéficient d'une surveillance spéciale de la part de la Médecine du Travail.

La société ayant franchi le seuil des 50 salariés en 2007, elle a mis en place un Comité d'Entreprise dans le cadre d'une Délégation Unique du Personnel et un CHSCT en septembre 2008. Jusqu'alors, les décisions prises étaient discutées avec les Délégués du Personnel.

Un accord de participation a été instauré ainsi qu'un accord d'intéressement légal, ratifiés par plus de 2/3 des



salariés. Ces accords n'ont généré aucune rémunération aux bénéficiaires, au titre de l'exercice 2008.

En 2008, 14 sessions de formations ont été organisées par des prestataires externes.

68 salariés, dont 42 femmes et 26 hommes ont bénéficié au moins d'une session de formation en 2008. Cela représente 71 % du nombre de salariés présents au 31 décembre 2008.

Par ailleurs, la société a une forte culture de formation interne. En effet, elle embauche régulièrement de jeunes diplômés qu'elle forme à ses méthodes de travail et a accueilli 6 stagiaires.

7 - PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES

En complément de ce qui est indiqué au **Paragraphe IV-3** ci-dessous et des risques visés dans le Document de Référence publié sur le site de la société, nous vous présentons ci-dessous une description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée :

La société exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour la société de nombreux risques ou incertitudes dont certains échappent à son contrôle.

Une partie significative de la croissance future de la société repose sur le développement interne de solutions innovantes et performantes d'ingénierie métabolique pour le secteur de la chimie industrielle, avec les risques liés à tout développement interne.

La stratégie de croissance de la société s'appuie principalement sur des technologies de biologie moléculaire, de modélisation bio informatique, de fermentation et d'analyse de flux intracellulaires pour la mise au point de bio procédés compétitifs économiquement. Ces technologies, innovantes mais bien maîtrisées, ne présentent pas de risque intrinsèque majeur, mais l'évolution des marchés des produits développés et leurs principaux paramètres pourraient, le cas échéant, ne pas correspondre aux attentes de la société.

8 - CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DES ACTIVITES DE LA SOCIETE - MESURES PRISES PAR LA SOCIETE

La société a pour vocation de substituer aux ressources fossiles des ressources renouvelables pour la production

Nous organisons chaque année deux entretiens d'évaluation avec chacun de nos salariés, au cours desquels sont mentionnés les souhaits de formation.

A la clôture de l'exercice, la société n'emploie pas de personnel ayant un handicap déclaré. Il est toutefois fait régulièrement appel aux services des Entreprises Adaptées pour les travaux de nettoyage industriel pour la fourniture de papier.


METabolic EXplorer est très attachée à l'éthique et aux dispositions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail.

De ce fait, la société fait face à plusieurs risques ou incertitudes :

- les prix de vente futurs des produits développés ainsi que les tendances des marchés visés pourraient évoluer de façon inattendue,
- les prix des matières de base utilisées par les bio procédés développés ainsi que les prix des matières composant le principal élément des coûts de revient des mêmes produits fabriqués par voie de synthèse pourraient évoluer de manière à limiter l'avantage concurrentiel envisagé,
- des délais de développement des procédés anticipés pourraient être allongés,
- en cas de croissance importante du secteur, de nouveaux acteurs, dont les groupes leaders de la chimie mondiale, pourraient décider de se positionner sur ces marchés et tirer profit des investissements qui y auront été réalisés par la société et ainsi réduire les ventes et les résultats attendus par la société dans ce secteur,
- des brevets pourraient être antériorisés par des publications antérieures non encore connues ou d'autres brevets non encore publics à la date de dépôt générant un risque de non brevetabilité ou de contrefaçon, et
- de nouvelles technologies concurrentielles pourraient apparaître.

Ces risques sont analysés en termes de tendances.

de produits de la chimie de commodités. Elle devrait donc contribuer réellement à l'indépendance énergétique de



cette industrie et à la réduction des gaz à effets de serre. Soucieuse de l'environnement, elle intègre la logique de développement durable dans le déploiement de ses activités.

A ce titre, le pré-pilote industriel a été conçu de manière à intégrer au mieux la contrainte écologique : aucun

liquide ou solide n'est rejeté sans retraitement. L'énergie achetée est d'origine renouvelable avec le premier contrat de ce type signé avec EDF dans la région. L'azote est produit sur place par un générateur. Il existe également un dispositif de recyclage des eaux de stérilisation par condensation.

■ V - ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les investissements de recherche et développement ont représenté environ 213 % du chiffre d'affaires de la société en 2008, pour un montant de 6 868 K€ sur l'exercice dont 5 852 K€ ont été activés, avec comme corollaire le renforcement du portefeuille de produits de la société protégés par de nouvelles familles de brevets. Le nombre de produits actuellement développés par la société est de 5 dont 2 ont été donnés sous accord de licence.

Les efforts de recherche et développement de la société reposent sur les technologies développées principalement en interne mais également parfois en partenariat avec d'autres sociétés ou instituts de recherche académique, ainsi que sur des technologies acquises ou licenciées par la société dans le cadre de sa politique de développement. Ces efforts déployés par la société ont été récompensés par le dépôt de 8 nouvelles familles de brevets notamment auprès de l'INPI, auxquels la société attache une grande importance.

■ VI - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

1 - LES EVENEMENTS IMPORTANTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2008

Préalablement à l'introduction en bourse, la société a fait l'objet d'une campagne de dénigrement et de revendication de contribution inventive sur 4 titres de propriété industrielle. Le Directoire a estimé ces réclamations infondées et a obtenu gain de cause en

référé et en appel de ce référé en 2007. Une procédure au fond a été déclenchée par la société en 2007 et dans laquelle METabolic EXplorer a également obtenu gain de cause début 2009.

2 - LES PERSPECTIVES D'AVENIR ET EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SOCIETE

Les perspectives financières actuelles sont positives pour 2009 avec un bilan solide.

Les efforts de recherche et de développement seront intensifiés avec comme objectif, après le PDO, la production d'échantillons des deux autres produits du portefeuille de produits en propre, et le début de la dernière étape de l'établissement de "Process Books" à partir desquels est envisagé un modèle d'affaires non exclusif pour la production et la vente à grande échelle avec des partenaires industriels sélectionnés.

La première option pour un partenariat de Joint Venture devrait être signée au cours de l'exercice 2009 et le pilote

industriel, intégrant les procédés en continu y compris la purification, construit et mis en service sur le même exercice.

Le pipeline de produit sera également élargi.

Les contrats signés se poursuivent sur l'exercice.

La société conserve pour objectif d'augmenter la performance de son portefeuille de produits et d'acquérir sur les marchés visés une position forte en termes de propriété intellectuelle.

Un des objectifs stratégiques pour l'exercice est de sécuriser la matière première en vue de la production.

■ VII - RESULTAT DE L'EXERCICE ET PROPOSITION D'AFFECTATION

Le résultat de la société sur l'exercice est un bénéfice de 4 981 781,08 €.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice de la manière suivante :

- 1 000,00 € au compte réserve légale
- 4 980 781,08 € au compte autres réserves

En application des dispositions prévues à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au cours des trois derniers exercices et au titre de ces exercices, il n'existe, en conséquence, aucun revenu distribué éligible ou non à l'abattement prévu à l'article 158-3°-2 du Code général des impôts.

■ VIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 46 120 € concernant les coûts non déductibles relatifs aux véhicules de tourisme,

correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Il n'y a pas d'impôt sur les sociétés acquitté à ce titre compte tenu du résultat fiscal déficitaire de la société. Nous vous demandons de vous prononcer sur le montant de ces dépenses.

■ IX - INFORMATIONS SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE

1 - INFORMATIONS SUR LE CAPITAL DE LA SOCIETE

Au cours de l'exercice, le capital de la société a été augmenté d'un montant nominal de 10 000 euros par voie d'exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise par 4 titulaires.

En conséquence, au 31 décembre 2008, le capital de la société est de 2 034 949,70 €. Il est composé de 20 349 497 actions d'une même catégorie (sous réserve des actions à droit de vote double) et d'une valeur nominale de 0,10 €, dont le détail est donné dans l'annexe des comptes annuels au 31 décembre 2008.

Le Directoire en date du 21 avril 2009 a également constaté une augmentation du capital de la société d'un montant nominal de 64 833,60 €, composé :

- d'un montant nominal de 1 500 €, correspondant à l'exercice de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise par leurs titulaires, et
- d'un montant nominal de 63 333,60 €, correspondant à l'émission définitive de 633 336 actions attribuées gratuitement à leurs bénéficiaires, le 11 avril 2007, consécutivement à l'expiration de la période d'acquisition de deux ans et au respect des conditions d'acquisition.

En conséquence, le capital de la société est de 2 099 783,30 €. Il est composé de 20 997 833 actions d'une même catégorie (sous réserve des actions à droit de vote double) et d'une valeur nominale de 0,10 €.

En sus des BSPCE, options de souscription et actions gratuites décrits au Paragraphe XIII ci-dessous, une délégation au Directoire d'émettre 100 000 bons de souscription d'actions au profit de personnes morales physiques partenaires de la société et intervenant à titre gratuit ou onéreux pour favoriser le développement de la société, a été décidée par l'Assemblée Générale en date du 28 mai 2008. A ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée et reste valable jusqu'au 28 novembre 2009.

A toutes fins utiles, nous vous précisons que la société Go Capital a franchi à la baisse le seuil de 1/20^e du capital de la société en janvier 2008 et que Fortis SRI a franchi le seuil de 1/20^e du capital à la hausse en février 2008 et à la baisse en juin 2008.

2 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons que notre société détenait une participation à hauteur de 100 % dans le capital de la société METabolic EXplorer GmbH. Cette société dont les titres étant totalement provisionnés dans les comptes de notre société à l'ouverture de l'exercice, a été définitivement liquidée sur l'exercice sans incidence sur nos résultats.

3 - PARTICIPATIONS CROISEES - AUTOCONTROLE

La société ne détient ni participations croisées, ni titres d'autocontrôle, hormis les titres détenus dans le cadre

Nous vous signalons que notre société n'a pris, au cours de l'exercice écoulé, aucune participation dans des sociétés ayant leur siège en France ou à l'étranger et ne s'est assurée le contrôle d'aucune société.

4 - PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Une délégation au Directoire de procéder à un programme de rachat d'actions propres représentant un maximum de 10 % du capital social et, le cas échéant, de procéder à l'annulation desdites actions propres acquises dans le cadre dudit programme par voie de réduction du capital social a été décidée par l'Assemblée Générale en date du 28 mai 2008.

Au 31 décembre 2008, le programme de rachat d'actions à vocation d'animation du titre mis en œuvre par la société

d'un contrat de liquidité géré de façon indépendante par Fortis Banque Succursale de France.

dans le cadre de la délégation décrite ci-dessus était détenteur de 11 783 titres rachetés soit 0,06 % du capital de la société. Aucune réduction de capital n'a été décidée.

A l'exception de ce qui est indiqué ci-dessus, aucune autre opération n'a été opérée par la société sur ses propres actions.

Vous trouverez, au **paragraphe XIV** ci-dessous, des informations complémentaires sur les rachats d'actions.

5 - EXPOSE SUR LES ELEMENTS SUSCEPTIBLES D' AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D' OFFRE PUBLIQUE

Une délégation au Directoire d'émettre des bons de souscription d'actions défensifs dits BSA anti-OPA ou Bons Breton en cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange sur la société, a été décidée par l'Assemblée Générale en date du 28 mai 2008. A ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée et reste valable jusqu'au 28 novembre 2009.

En complément des BSA Breton, les droits de votes doubles accordés par les statuts aux actions détenues au nominatif depuis plus de 2 ans permettent de renforcer

le contrôle de la société autour d'un noyau d'actionnaires stables.

Au 31 décembre 2008, les droits de votes totaux s'élèvent à 29 918 093 pour 20 349 497 actions émises. A la date du présent rapport, les droits de votes totaux s'élèvent à 29 918 093 pour 20 997 833 actions émises.

Enfin, le Directoire pourrait, en cas d'OPA, procéder à des émissions de titres sur la base de délégations décrites en Annexe 1.

■ X - CONVENTIONS REGLEMENTEES

Vos Commissaires aux Comptes vous donneront lecture de leur rapport, lequel mentionne les conventions dûment autorisées par le Conseil de Surveillance au titre de cet exercice et des exercices antérieurs et qui se sont

poursuivies pendant l'exercice clos le 31 décembre 2008. Nous vous demandons d'approuver ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

■ XI - CONVENTIONS COURANTES

Nous n'avons recensé sur l'exercice aucune convention courante et significative avec les parties liées, telle que

visée par les dispositions de l'article L. 225-87 du Code de commerce.

■ XII - ACTIONNARIAT DES SALARIES

Conformément aux dispositions de l'article L 225-102, alinéa 1, du Code de commerce, nous vous indiquons que le personnel de la société et le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180-II du Code de commerce ne détient aucune participation

déclarée dans le capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2008, dans le cadre de tout plan d'épargne d'entreprise ou de fonds communs de placement d'entreprise.

■ XIII - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS – BSPCE – ACTIONS GRATUITES

1 - OPTIONS DE SOUSCRIPTION

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous informons qu'il n'existe pas de plan d'options de souscription ou d'achat d'actions, en vigueur au sein de la société.

Il existe une délégation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 27 février 2007 et valable

jusqu'au 27 avril 2010 d'attribuer 350 000 options de souscription ou d'achats d'action, le nombre de 350 000 étant un plafond cumulé unique pour les options et les BSPCE.

Cette délégation n'a pas été utilisée, à ce jour, par le Directoire et reste valable jusqu'au 27 avril 2010.

2 - BSPCE

Nous vous rappelons, en tant que de besoin, l'existence de plans de BSPCE, pour un nombre total, au 31 décembre 2008, de 12 120 BSPCE, pouvant conduire à l'émission d'un nombre maximal de 1 212 000 actions de la société. Ces BSPCE sont à échéance du 31 décembre 2011. Il est précisé qu'aucune attribution n'a été réalisée durant l'exercice 2008 et que 1 000 BSPCE ont été exercés au cours de l'exercice 2008 par 4 bénéficiaires dont 2 non mandataires sociaux dont les mouvements sont rappelés ci-dessous.

A la date du présent rapport, le Directoire a constaté l'exercice de 150 BSPCE donnant droit à la souscription de 15 000 actions et augmentant le capital social de 1 500 euros. A la date du présent rapport, il existe, en conséquence, 11 970 BSPCE en cours pouvant conduire à l'émission d'un nombre maximal de 1 197 000 actions de la société.

Les deux bénéficiaires salariés, non mandataires sociaux, ayant souscrit le plus grand nombre de BSPCE au cours de l'année 2008 ont exercé un total de 250 BSPCE permettant de souscrire 25 000 actions au prix moyen pondéré de souscription de 0,95 €.

Une délégation au Directoire d'émettre un nombre maximum de 350 000 BSPCE (le nombre de 350 000 étant un plafond cumulé unique pour les options et les BSPCE) a été décidée par l'Assemblée Générale en date du 27 février 2007 étant précisé que la délégation d'émettre 350 000 BSPCE, venant à échéance, a été renouvelée par l'Assemblée Générale du 28 mai 2008.

Cette délégation n'a pas été utilisée, à ce jour, par le Directoire et reste valable jusqu'au 28 novembre 2009.

3 - ACTIONS GRATUITES

Une délégation au Directoire d'émettre et de procéder à l'attribution de 1 250 000 actions gratuites a été également décidée par l'Assemblée Générale en date du 27 février 2007, ladite assemblée ayant directement émis et attribué 1 050 000 actions gratuites à l'équipe de management de la société :

- M. Benjamin Gonzalez, à hauteur de 450 000 actions,
- M. Philippe Soucaille, à hauteur de 200 000 actions,
- M. Paul Michalet, à hauteur de 200 000 actions,
- M. Olivier Nore, à hauteur de 100 000 actions,
- M. Philippe Guinot, à hauteur de 100 000 actions.

A cet égard, les restrictions imposées par le Conseil de Surveillance ou le Directoire, notamment, aux mandataires sociaux, en ce qui concerne les 1 050 000 actions gratuites attribuées le 27 février 2007, sont les suivantes :

- l'attribution desdites actions est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans et les bénéficiaires doivent conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de l'attribution définitive desdites actions ;
- le Conseil de Surveillance en date du 22 mars 2007, sur proposition du Directoire en date du 22 mars 2007, a décidé les conditions particulières d'attribution suivantes :
 - la détermination de trois tranches d'attribution par tiers s'appliquant à chacun des bénéficiaires :
- la première tranche attribuée quelle que soit la performance des bénéficiaires et quelle que soit la valorisation boursière de la société ;
- la deuxième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 130 % de la valeur d'introduction avant l'expiration de la deuxième année à la date anniversaire de la cotation ; et
- la troisième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 150 % de la valeur d'introduction avant l'expiration de la deuxième année à la date anniversaire de la cotation ;
- la mise au nominatif de 5 % des actions gratuites attribuées, chacun pour ce qui le concerne, à MM. Benjamin Gonzalez, Paul Michalet et Philippe Soucaille, conformément aux dispositions de la loi n°206-1770 du 30 décembre 2006.

La condition d'acquisition de la seconde tranche attribuée a été réalisée au cours de l'exercice 2007.

En 2008, M. Philippe Guinot a quitté la société et a perdu le bénéfice du plan d'actions gratuites qui lui avait été attribué en 2007, soit des 100 000 actions gratuites.

Le Directoire a utilisé sa délégation le 8 octobre 2008 après avis consultatif du Conseil de Surveillance en date du même jour, pour attribuer 50 000 actions gratuites à M. Jean-Claude Lumaret, Directeur Stratégie et Innovation qui a rejoint la société au mois de juillet.

La même logique que celle du plan de 2007 a été retenue en termes de conditions :

- l'attribution desdites actions est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans et le bénéficiaire doit conserver lesdites actions pendant une durée minimale de deux ans à compter de l'attribution définitive desdites actions ;
- la détermination de trois tranches (ci-dessous) d'attribution par tiers s'appliquant au bénéficiaire :
 - la première tranche attribuée quelle que soit la performance du bénéficiaire et quelle que soit la valorisation boursière de la société ;
 - la deuxième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 8,40 € avant le 14 avril 2009; et
 - la troisième tranche attribuée si la moyenne des prix pondérée des volumes de toutes les transactions sur une période de 20 jours de bourse (MM20) a égalé ou dépassé le seuil de 12,60 € avant le 14 avril 2009.

A la date d'attribution, le cours de l'action était de 4,35 €.

M. Jean-Claude Lumaret n'est ni dirigeant, ni mandataire social. Il a toutefois été convenu une mise sous séquestre conventionnel de 50 000 actions pendant la durée de l'obligation de conservation et une inscription en compte nominatif pur.

A la date du présent rapport, il est indiqué que, pour les actions attribuées le 27 février 2007 avec effet au 11 avril 2007 (date de l'admission sur le marché), soit 950 000 actions, les tranches 1 et 2 ont été définitivement acquises et qu'en conséquence, 633 336 actions ont été émises et acquises, le 11 avril 2009, entraînant une augmentation de capital d'un montant nominal de 63 333,60 €.

■ XIV - INFORMATIONS RELATIVES AUX RACHATS D' ACTIONS

Conformément aux nouvelles dispositions de l'article L. 225-211, alinéa 2, du Code de commerce (issues de l'Ordonnance en date du 30 janvier 2009 sur les rachats d'actions) et afin de satisfaire auxdites dispositions, vous trouverez ci-dessous les informations suivantes :

Il n'y a pas eu d'opération d'achat ou vente propre de la société dans le cadre du programme de rachat d'actions.

Il n'y a de fait, pas d'information à fournir au titre du présent paragraphe à l'exception des mouvements réalisés de façon indépendante par Fortis Banque Succursale de France dans le cadre du contrat de liquidité présentant un solde de 11 783 actions au 31 décembre 2008 et pour lequel nous vous renvoyons à l'information mensuelle publiée sur notre site internet.

■ XV - INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte, dans un document ci-annexé en **Annexe 3**, de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans la société par chacun des mandataires sociaux de la société au cours de cet exercice, établie sur la base des informations qui nous été communiquées par chaque intéressé.

Ce document est complété de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés, pendant l'exercice, à chaque mandataire social (y incluant toute attribution de titres, etc.) par la société, ainsi que par toute société contrôlée ou qui contrôle la société. Ceci inclut tout engagement pris par la société au bénéfice desdits mandataires sociaux au regard de leurs fonctions.

Ce document est présenté selon la recommandation de l'AMF publiée le 22 décembre 2008 et reprenant les recommandations AFEP/MEDEF.

En conséquence de ce qui est indiqué en **Annexe 3**, nous vous informons qu'aucune transaction sur le titre n'a été notifiée par les membres du Conseil de Surveillance.

Les transactions réalisées par les membres du Directoire de la société et les personnes avec lesquelles il ont des liens personnels étroits sont indiquées dans l'état récapitulatif ci-dessous.

En application de l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, il a été procédé à la déclaration des opérations réalisées par un dirigeant au cours de l'année 2008 pour un montant de plus de 5 000 €, à savoir :

- la vente de 19 018 actions de la société par des proches de M. Benjamin Gonzalez, Président du Directoire de la société, le 17 juillet, pour un montant de 146 400,57 € ;
- la vente de 9 895 actions de la société par des proches de M. Benjamin Gonzalez, Président du Directoire de la société, le 18 juillet, pour un montant de 73 283,36 € ;

- la souscription par M. Philippe Soucaille, Directeur Scientifique de la société de 50 000 actions de la société issues de l'exercice de 500 BSPE le 18 juillet, pour un montant de 33 300,00 € ;
- la vente de 21 087 actions de la société par des proches de M. Benjamin Gonzalez, Président du Directoire de la société, le 21 juillet, pour un montant de 169 863,05 € ;
- la souscription par M. Paul Michalet, Directeur Financier de la société de 25 000 actions de la société issues de l'exercice de 250 BSPE le 21 juillet, pour un montant de 16 650,00 € ;
- la vente de 9 538 actions de la société par M. Paul Michalet, Directeur Financier de la société, le 22 juillet, pour un montant de 81 592,97 € ;
- la vente de 7 952 actions de la société par M. Philippe Soucaille, Directeur Scientifique de la société, le 22 juillet, pour un montant de 65 287,51 € ;
- la vente de 4 854 actions de la société par M. Paul Michalet, Directeur Financier de la société, le 23 juillet, pour un montant de 39 452,34 € ;
- la vente de 6 968 actions de la société par M. Philippe Soucaille, Directeur Scientifique de la société, le 23 juillet, pour un montant de 55 681,98 € ;
- la vente de 10 208 actions de la société par M. Paul Michalet, Directeur Financier de la société, le 30 juillet, pour un montant de 84 641,74 € ; et
- la vente de 5 080 actions de la société par M. Philippe Soucaille, Directeur Scientifique de la société, le 30 juillet, pour un montant de 42 121,84 €.

Aucune de ces opérations n'a entraîné de franchissement de seuil à la baisse ou à la hausse pour les personnes concernées, ou agissant, le cas échéant, de concert.

■ XVI - RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, sont annexées au présent rapport à l'**Annexe 1**, les informations relatives :

- aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au

Directoire dans le domaine des augmentations de capital ; et

- sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus.

■ XVII - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

La société a également établi des comptes annuels au format IFRS. Les exercices depuis 2004 ont été établis selon ces normes afin de permettre une comparaison dans le temps de ce format de comptes. Ces comptes ont fait l'objet d'un audit des Commissaires aux Comptes.

Nous allons vous donner lecture des rapports généraux et spéciaux des Commissaires aux Comptes relatifs :

- I. aux comptes sociaux ;
- II. aux comptes arrêtés selon les normes IFRS ;
- III. aux conventions réglementées visées aux articles L. 225-86 et suivants du Code de commerce ; et
- IV. au rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le contrôle interne.

La société s'est conformée aux dispositions sur les conventions portant sur des opérations courantes et significatives par leur objet ou leur implication visées à l'article L. 225-87 du Code de commerce.

■ XVIII – RENOUELEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE - RAPPEL

L'Assemblée Générale en date du 28 mai 2008 a statué sur l'ensemble des mandats des membres du Conseil de Surveillance venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Elle a décidé de nommer en remplacement un Conseil de Surveillance plus indépendant pour un mandat d'une durée de 4 ans soit à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011 dont la composition est la suivante.

- M. Daniel Thomas, membre indépendant, renouvellement du mandat,
- M. Hans Vogelsang, membre indépendant, nouveau membre du Conseil,
- La société Crédit Agricole Private Equity SA, représentée par M. Philippe Guinot renouvellement du mandat,
- La société Seventure SA, représentée par M. Emmanuel Fiessinger, renouvellement du mandat, et
- La société Sofimac Partners SA, représentée par Mme Cécile Thebault, renouvellement du mandat.



■ XIX – RENOUELEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES - RAPPEL

Les mandats du Cabinet EXCO, premier co-Commissaire aux Comptes titulaire, et de M. Pierre-Jean Orceyre, premier co-Commissaire aux Comptes suppléant, qui venaient à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007 ont été renouvelés pour une durée de 6 années soit jusqu'à l'Assemblée approuvant les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013.

Il est à noter un changement de signataire, M. François Verdier assurant désormais la signature du dossier.

C'est dans ces conditions que nous vous demandons d'approuver les résolutions qui vous sont soumises par votre Directoire.

Nous espérons que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, recevront votre agrément.

Le Directoire

■ ANNEXE 1

TABLEAU SUR LES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Afin de satisfaire aux dispositions de l'article L. 225-100, alinéa 7, du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-dessous des informations relatives (i) aux délégations de compétence et de pouvoir, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale au Directoire dans le domaine des augmentations de capital et (ii) sur l'usage fait au cours de l'exercice des délégations visées ci-dessus :

Nature de la délégation	Utilisation de la délégation	Durée et date d'expiration
Délégation de compétence au titre de la 16 ^e résolution de l'AGE du 27 février 2007 pour décider une ou plusieurs augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	Délégation non utilisée Plafond global de 1 000 000 € (le "Plafond Global") différent du montant à ce jour disponible	26 mois expiration le 27 avril 2009
Délégation de compétence au titre de la 17 ^e résolution de l'AGE du 27 février 2007 pour décider une augmentation de capital complémentaire réservée aux titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital	Délégation non utilisée Condition : Utilisation de la délégation visée à la 16 ^e résolution Plafond limité à la réservation des droits des titulaires existants à la date de l'utilisation de la délégation (hors Plafond Global visé ci-dessus)	26 mois expiration le 27 avril 2009
Délégations de compétence au titre des 18 ^e et 19 ^e résolutions de l'AGE du 27 février 2007 pour décider une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	Utilisation de la 18 ^e et 19 ^e délégations par le Directoire en date du 5 avril 2007 à 13h30 : décision d'augmentations du capital d'un montant nominal de 561 912,90 euros et de 56 191,20 € (clause d'extension 19 ^e délégation) Utilisation de la 18 ^e délégation par le Directoire en date du 16 avril 2007 : décision d'augmentation du capital d'un montant de 92 715,60 € (Option de sur-allocation) Plafond Global de 1 000 000 € Montant disponible au 31 décembre 2008 : 289 180,30 € Montant disponible à la date du présent rapport (en déduisant les actions gratuites déjà attribuées) : 224 180 €	26 mois expiration le 27 avril 2009
Délégation de compétence au titre de la 20 ^e résolution de l'AGE du 27 février 2007 pour décider une ou plusieurs augmentations de capital par incorporation de réserves	Délégation non utilisée Plafond Global de 1 000 000 d'euros Montant disponible au 31 décembre 2008: 289 180,30 € Montant disponible à la date du présent rapport (en déduisant les actions gratuites déjà attribuées) : 224 180 €	26 mois expiration le 27 avril 2009
Délégation de compétence au titre de la 21 ^e résolution de l'AGE du 27 février 2007 pour procéder à des attributions gratuites d'un nombre maximum de 1 250 000 actions	Délégation partiellement utilisée Utilisation partielle par l'assemblée elle-même par attribution de 1 050 000 actions	38 mois expiration le 27 avril 2010

Nature de la délégation	Utilisation de la délégation	Durée et date d'expiration
	Utilisation par le Directoire en date du 8 octobre 2008 pour l'attribution de 50 000 actions gratuites complémentaires Plafond Global de 1 000 000 € Montant disponible au 31 décembre 2008: 289 180,30 € Montant disponible à la date du présent rapport (en déduisant les actions gratuites déjà attribuées) : 224 180 €	
Délégation de compétence au titre de la 22 ^e résolution de l'AGE du 27 février 2007 pour consentir un nombre maximum de 350 000 options de souscription ou d'achat d'actions (plafond cumulé unique avec les BSPCE)	Délégation non utilisée Plafond Global de 1 000 000 € Montant disponible au 31 décembre 2008 : 289 180,30 € Montant disponible à la date du présent rapport (en déduisant les actions gratuites déjà attribuées) : 224 180 €	38 mois expiration le 27 avril 2010
Délégation de compétence au titre de la 15 ^e résolution de l'AGE du 28 mai 2008 pour consentir un nombre maximum de 350 000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (plafond cumulé unique avec les options)	Délégation non utilisée Plafond Global de 1 000 000 € Montant disponible au 31 décembre 2008 : 289 180,30 € Montant disponible à la date du présent rapport (en déduisant les actions gratuites déjà attribuées) : 224 180 €	18 mois expiration le 28 novembre 2009
Délégation de compétence au titre de la 16 ^e résolution de l'AGE du 28 mai 2008 pour émettre 100 000 bons de souscription d'actions autonomes	Délégation non utilisée Plafond Global de 1 000 000 € différent du montant à ce jour disponible	18 mois expiration le 28 novembre 2009
Délégation de compétence au titre de la 17 ^e résolution de l'AGE du 28 mai 2008 pour émettre des bons de souscription d'actions en cas d'offres publiques d'achat ou d'échange	Délégation non utilisée Hors Plafond Global visé ci-dessus	18 mois expiration le 28 novembre 2009
Délégation de compétence au titre de la 18 ^e résolution de l'AGE du 28 mai 2008 pour procéder à un rachat d'actions propres	Délégation utilisée par le biais de la poursuite sur 2008 du programme de rachat d'actions souscrit avec Fortis Banque succursale de France. Utilisation au 31 décembre 2008 : 11 783 titres rachetés soit 0,6 % de la délégation. Plafond : 10 % du nombre total des actions composant le capital social à la date du rachat des actions par le Directoire	18 mois expiration le 28 novembre 2009
Délégation de compétence au titre de la 19 ^e résolution de l'AGE du 27 février 2007 pour procéder à l'annulation des actions propres rachetées	Délégation non utilisée Plafond de réduction de capital : 10 % du capital social par périodes de 24 mois	18 mois expiration le 28 novembre 2009

■ ANNEXE 2 RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des opérations	2004	2005	2006	2007	2008
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	555 790	1 311 130	1 311 130	2 024 949,70	2 034 949,70
b) Nombre d'actions émises	55 579	131 113	131 113	20 249 497**	20 349 497
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	21 479	0	0	0	0
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes *	178 700	1 460 000	3 610 000	2 790 000	3 220 000
b) Bénéfices avant impôts, participation, amortissements et provisions	- 904 176	372 658	2 215 883	2 977 590	2 297 894
c) Impôts sur les bénéfices	- 117 701	- 206 035	- 425 085	- 1 391 943	- 2 467 294
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
e) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	- 1 157 755	294 555	2 365 949	4 119 057	4 981 781
f) Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfices après impôts, mais avant amortissements et provisions	- 14,15	4,41	20,14	0,22**	0,23
b) Bénéfices après impôts, amortissements et provisions	- 20,83	2,24	18,04	0,20**	0,24
c) Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV - Personnel					
a) Nombre de salariés	21	25	40	70	95
b) Montant de la masse salariale	811 542	842 807	1 267 177	2 391 146	3 545 448
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	156 822	174 131	286 810	947 854	1 420 639

* y compris les revenus de licence

** le nominal de l'action a été divisé par 100 par décision de l'AGE en date du 27 février 2007

■ ANNEXE 3 MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de la liste des mandats et fonctions exercés dans la société par les mandataires sociaux durant l'exercice et tout élément de rémunération ou engagement à leur égard et présentée conformément aux recommandations AMF du 22 décembre 2008 :

A - Mandats des membres du Directoire :

Nom	Fonctions
Benjamin Gonzalez Président	-
Paul Michalet Membre	-
Philippe Soucaille Membre	Mascoma, Inc : <i>Scientific adviser</i> du Board (depuis 2006) Amyris : <i>Scientific adviser</i> du Board (depuis 2007)

Rémunérations et avantages en nature du Directoire :

Tableau 1

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice N-1	Exercice N
Benjamin Gonzalez		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	208 941	216 962
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	1 604 107	0
Sous-total	1 813 048	216 962
Paul Michalet		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	186 522	141 924
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	712 937	0
Sous-total	899 459	141 924
Philippe Soucaille		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	144 201	148 264
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	0	0
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	712 937	0
Sous-total	857 138	148 264
Total	3 569 644	507 150

Tableau 2

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

	Exercice N-1		Exercice N	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Benjamin Gonzalez				
Rémunération fixe	140 000	140 000	160 000	160 000
Rémunération variable	0	0	40 000	40 000
Rémunération exceptionnelle	60 000	60 000	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	8 941	8 941	16 962	16 962
Total	208 941	208 941	216 962	216 962
Paul Michalet				
Rémunération fixe	125 000	125 000	126 681	126 681
Rémunération variable	18 750	0	13 301	32 051
Rémunération exceptionnelle	40 000	40 000	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	2 772	2 772	1 942	1 942
Total	186 522	167 772	141 924	160 674
Philippe Soucaille				
Rémunération fixe	125 000	125 000	128 750	128 750
Rémunération variable	18 750	0	19 312	38 062
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantage en nature	451	451	202	202
Total	144 201	125 451	148 264	167 014

Tableau 3

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés	Montants versés
	au cours de l'exercice N-1	au cours de l'exercice N
Daniel Thomas (Président du Conseil de Surveillance)		
Jetons de présence	0	8 000
Autres rémunérations	-	-
Hans Vogelsang (Vice-Président du Conseil de Surveillance)		
Jetons de présence	N/A	0
Autres rémunérations	-	32 400

Tableau 4

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe.

Néant

Tableau 5

BSPCE exercés durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice u n i t a i r e
Paul Michalet	N° : 2005-01 Date plan : Juillet 2005	25 000	0,666
Philippe Soucaille	N° : 2005-03 Date plan : Juillet 2005	50 000	0,666
Benjamin Gonzalez	N° : Date plan :	Néant	

Tableau 6

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque mandataire social

Néant

Tableau 7

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social

Néant

Tableau 8

Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions, ou de BSPCE

Valeur mobilière	BSPCE N°1 T1	BSPCE N°124/6/2004	BSPCE 2005-01	BSPCE 2005-02 (a)	BSPCE 2005-02 (b)	BSPCE 2005-03	BSPCE 2005-04
A							
Type							
Organe émetteur	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE
Date d'émission/autorisation	07/11/02	24/06/04	05/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05
Nombre de VM émises ou autorisées	2 500	2 500	1 200	520	400	1 200	7 600
Nombre de titres potentiels à émettre au 31/12/2008	135 000	78 000	95 000	36 000	38 000	70 000	760 000
Date début d'attribution / souscription	07/11/02	24/06/04	05/07/05	12/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05
Date fin d'attribution	06/11/03	24/06/05	05/07/05	05/07/06	05/07/06	05/07/06	05/07/05
Délégation au Directoire pour l'attribution	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Prix de souscription (en €)	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice par action (en €)	1,4	1,4	0,67	0,67	1,65	0,67	0,67
Fonds propres potentiels créés	189 000	109 200	63 270	23 976	62 700	46 620	506 160
Date début d'exercice / conversion possible		24/06/04	05/07/05	12/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05
Date fin d'exercice / conversion possible	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11
Condition d'exercice	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Statut au 31/12/2008	1 800	1 050	1 200	600	400	1 200	7 600
	attribués	attribués	attribués	attribués	attribués	attribués	attribués
	1 350	780	950	360	210	700	et
	exercçables	exercçables	exercçables	exercçables	exercçables	exercçables	exercçables

Tableau 9

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées / d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré	Plan	Plan	Plan
			n° 2004	n° 2005-02-a	n° 2005-02-b
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	25 000	0,95	7 000	16 000	2 000

Tableau 10

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relatives à une clause de non concurrence	
	oui	non	oui	non	oui	non	oui	non
Benjamin Gonzalez Président du Directoire		X		X		X		X
Date début mandat	27/03/2007							
Date fin de mandat	30/06/2011							
Paul Michalet Directeur Administratif et Financier	X		X		X		X	
Date début mandat	27/03/2007							
Date fin de mandat	30/06/2011							
Philippe Soucaille Directeur Scientifique	X		X		X		X	
Date début mandat	27/03/2007							
Date fin de mandat	30/06/2011							

Tableau 11

Stock d'actions de performance attribuées aux dirigeants et restant en cours à la fin de l'exercice	Nombre	dont condition de performance atteinte au 31/12/2008	dont condition de performance non atteinte au 31/12/2008
Benjamin Gonzalez Président du Directoire	450 000	300 000	150 000
Paul Michalet Directeur Administratif et Financier	200 000	133 334	66 666
Philippe Soucaille Directeur Scientifique	200 000	133 334	66 666

Tableau 12

Stock d'actions détenues par les dirigeants à la fin de l'exercice	Nombre
Benjamin Gonzalez Président du Directoire	647 000
Paul Michalet Directeur Administratif et Financier	0
Philippe Soucaille Directeur Scientifique	30 000

B – Mandats, rémunérations, avantages et titre détenus par les membres du Conseil de Surveillance :

Nom	Fonctions	Rémunérations au titre de l'exercice	Titres détenus à la clôture
M. Daniel Thomas Président	- Université de Technologie de Compiègne : Président du Conseil Scientifique - Pôle de compétitivité à vocation mondiale "Industries et Agroressources" : Président - Association régionale pour l'innovation en Picardie : Président - Alternattech : administrateur	14 000 € (au titre mandats)	100
M. Hans Vogelsang	- Bodycote (Londres) : Senior independant non executive Director	7 500 € (au titre mandats) 32 400 € (au titre d'un contrat de consultance approuvé comme convention réglementée lors de sa nomination)	100

Nom	Fonctions	Rémunérations au titre de l'exercice	Titres détenus à la clôture
Seventure Membre			1
M. Emmanuel Fiessinger Représentant de Seventure	<ul style="list-style-type: none"> - Theraptosis, SA : représentant permanent de Seventure au Conseil de Surveillance (depuis 2005) - Tekka, SA : représentant permanent de Seventure au Conseil d'Administration (depuis 2006) - Agro Biotech Accélérateur SA : administrateur personne physique 	-	
Crédit Agricole Private Equity Membre			100
M. Philippe Guinot Représentant de CAPE	<ul style="list-style-type: none"> - Cytheris, SA : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au Conseil de Surveillance (depuis 2003) - BIOVEX, SA : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au Conseil d'Administration (depuis 2003) - Xention, SA : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au Conseil d'Administration (depuis 2006) - Pangenetics, SA : représentant permanent de Crédit Agricole Private Equity au Conseil d'Administration (depuis 2006) 	-	
Sofimac Partners Membre			10
Mme Cécile Thebault Représentant de Sofimac Partners	<ul style="list-style-type: none"> - Laboratoires Cyclopharma, SA : représentant permanent de Sofimac Partners au Conseil d'Administration (depuis 2002) - Imaxio, SA : représentant permanent de Sofimac Partners au Conseil de Surveillance (depuis 2004) 	-	100



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE

En application de l'article L. 225-88 du Code de commerce nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

La liste des personnes concernées est jointe en annexe.

Convention de prestations de consultant avec M. Hans Vogelsang

Autorisation du Conseil de Surveillance du 28 mai 2008

Une convention de prestations de consultant a été conclue en 2008 entre votre société et M. Hans Vogelsang, membre du Conseil de Surveillance depuis le 28 mai 2008. Dans le cadre de cette convention une somme de 32 400 € à été prise en charge par votre société en 2008.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention avec la société METabolic EXplorer GmbH

L'avance en compte courant octroyée par votre société à sa filiale allemande qui s'élevait à 400 025 € au 31 décembre 2007 a été soldée au cours de l'exercice 2008 en raison de la liquidation définitive de cette filiale. Il n'a pas été facturé d'intérêts au titre de cette avance.

Contrat de travail de M. Paul Michalet

Le contrat de travail de M. Paul Michalet, conclu antérieurement à sa nomination au Directoire de votre société par le Conseil de Surveillance du 30 mars 2006, s'est normalement poursuivi jusqu'à la clôture de l'exercice 2008. Les sommes versées au cours de l'exercice au titre de ce contrat de travail se sont élevées à 160 674 € brut.

Contrat de travail de M. Philippe Soucaille

Le contrat de travail de M. Philippe Soucaille, membre du Directoire de votre société, s'est normalement poursuivi jusqu'à la clôture de l'exercice 2008. Les sommes versées au cours de l'exercice au titre de ce contrat de travail se sont élevées à 167 014 € brut.

Assurance chômage de M. Benjamin Gonzalez – Président du Directoire

Un contrat d'assurance chômage volontaire de garantie sociale des chefs d'entreprise (GSC) a été souscrit par

votre société auprès du Groupe GAN à compter du 30 novembre 2005 avec effet rétroactif au 1^{er} février 2005 sur la base du salaire annuel brut de Monsieur Benjamin Gonzalez, Président du Directoire.

Les sommes prises en charge par votre société au titre de ce contrat d'assurance chômage se sont élevées à 3 939 € au titre de l'exercice 2008.

Les conditions de performances pour pouvoir bénéficier de cet engagement ont été autorisées par le Conseil de Surveillance du 29 avril 2008 et approuvées par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2008.

Fait à Clermont-Ferrand et à Villeurbanne, le 15 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes

SA EXCO CLERMONT-FD

14, avenue Marx Dormoy - 63000 Clermont-Ferrand

François VERDIER

Mandataire social

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

CABINET MAZARS

131, boulevard Stalingrad - 69624 Villeurbanne

Olivier BIETRIX

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon

LISTE DES PERSONNES CONCERNEES PAR LES CONVENTIONS

1 - Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance

	MEtabolic EXplorer
Benjamin Gonzalez	X
Philippe Soucaille	X
Paul Michalet	X
Daniel Thomas	X
Hans Vogelsang (depuis le 28 mai 2008)	X
Marc Villecroze (jusqu'au 28 mai 2008)	X
Sofimac Partners (Mme Thebault)	X
Seventure (Emmanuel Fiessinger)	X
Crédit Agricole Private Equity (Philippe Guinot)	X

2 - Actionnaires détenant plus de 10 % du capital

- Seventure agissant pour les fonds Banque Populaire Innovation 1, Banque Populaire Innovation 3, Banque Populaire Innovation 5, Banque Populaire Innovation 6, Banque Populaire Innovation 8 et Banque Populaire Innovation 9,
- Crédit Agricole Private Equity agissant pour les fonds Crédit Lyonnais Innovation 2, Crédit Lyonnais Innovation 5 et Crédit Lyonnais Venture 1.

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE AINSI QUE DES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR METABOLIC EXPLORER

I - Préparation et organisation des travaux du Conseil de Surveillance	31
1. Composition et activités du Conseil de Surveillance	
2. Règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance	
3. Pouvoirs de direction	
II - Procédures de contrôle interne	33
1. Objectifs du contrôle interne	
2. Identification des principaux risques	
3. Le contrôle par les comités spécialisés	
4. Le contrôle interne opérationnel (acteurs et procédures de traitement)	
a) Les acteurs du contrôle interne opérationnel	
b) Les procédures du contrôle interne opérationnel	
5. Le contrôle interne comptable et financier (acteurs et procédures de traitement)	
a) Les acteurs du contrôle interne comptable et financier	
b) Les comptes sociaux	
c) Le contrôle de gestion	
d) La trésorerie	
e) Perspectives	
III - Limitations des pouvoirs du Directoire et du Président du Directoire	37
IV - Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale	37
V - Informations relatives aux éléments pouvant avoir une incidence en cas d'offre publique	37
VI - Principes de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux	38

Les titres de la société ayant été admis, depuis le 11 avril 2007, aux négociations du marché réglementé Eurolist d'Euronext, la société étant assujettie aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, nous avons établi le présent rapport.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce, ce rapport doit contenir, au titre de l'exercice écoulé :

- la composition du Conseil de Surveillance ;
- les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ;
- les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- les éventuelles limitations que le Conseil de Surveillance apporte aux pouvoirs du Directoire et du Président du Directoire ;
- les principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux.

Depuis sa création, METabolic EXplorer a mis en œuvre des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, avec les objectifs suivants :

- mettre l'entreprise en mesure de réaliser ses objectifs stratégiques ;
- fiabiliser le déroulement de ses processus et prévenir les risques auxquels l'expose la nature de son activité ;
- respecter les règles de fonctionnement interne ;
- respecter les lois et règlements, notamment dans le domaine de la production de ses informations comptables et financières.

Suite à l'admission de la société sur le marché réglementé, METabolic EXplorer a renforcé lesdites procédures de contrôle et de gestion des risques afin, notamment, de permettre une meilleure information du marché et une meilleure transparence sur la vie et le fonctionnement de la société.

Ce document décrit les principales composantes de ce dispositif en termes d'organisation et de procédures.



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par METabolic EXplorer

I. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1. COMPOSITION ET ACTIVITES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance, qui compte 5 membres dont 2 indépendants, exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. Il s'est réuni 7 fois sur l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur convocation de son Président, pour examiner le "reporting" réalisé par le Directoire et différents points représentant des enjeux majeurs pour la société ou donner un avis consultatif sur certaines décisions conformément aux statuts, ainsi que pour examiner les rapports trimestriels et semestriels sur l'information financière de la société, au titre de l'information réglementée. Ce "reporting" est demandé par le Conseil de Surveillance pour veiller au bon fonctionnement de la société dans le cadre de sa mission de contrôle. Le taux de présence des membres du Conseil de Surveillance a été de 89 % sur l'exercice. L'intégralité des mandats des membres du Conseil sont arrivés à échéance en 2008 et l'Assemblée Générale en date du 28 mai 2008 s'est prononcée sur de nouveaux mandats pour une durée de 4 ans qui sont listés ci-dessous :

- M. Daniel Thomas, membre indépendant, renouvellement du mandat,
- M. Hans Vogelsang, membre indépendant, nouveau membre du Conseil,
- La société Crédit Agricole Private Equity SA, représentée par M. Philippe Guinot, renouvellement du mandat,
- La société Seventure SA, représentée par M. Emmanuel Fiessinger, renouvellement du mandat,
- La société Sofimac Partners SA, représentée par Mme Cécile Thebault, renouvellement du mandat.

Le Conseil a élu, en qualité de Président, par délibération en date du 28 mai 2008, Daniel Thomas, pour la durée de son mandat de 4 ans soit jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2011.

Le Conseil a élu, par délibération en date du 28 mai 2008, Hans Vogelsang, en qualité de Vice-Président pour la durée de son mandat de 4 ans soit jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes clos au 31 décembre 2011.

Conformément à la loi, le Conseil exerce le contrôle permanent de la gestion de la société et il peut autoriser le Directoire à céder des immeubles, céder des participations et constituer des sûretés, cautions, avals et garanties au nom de la société. A cet égard, le Conseil de Surveillance a, en date du 12 novembre 2008, renouvelé l'autorisation donnée au Directoire, en date du 13 décembre 2007, à donner des cautions, avals et garanties, pour un montant maximum de 200 000 euros. Cette nouvelle autorisation est donnée pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2009.

Le Conseil peut également opérer les vérifications et contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

Après la clôture de chaque exercice, le Directoire lui présente, aux fins de vérification et de contrôle, les documents visés au deuxième alinéa de l'article L. 225-100 du Code de commerce (notamment, les comptes annuels et le rapport de gestion).

Le Conseil de Surveillance présente à l'Assemblée Générale prévue à l'article L. 225-100 du même Code ses observations sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Enfin et conformément aux termes des statuts de la société, le Conseil doit donner son avis consultatif préalable à la conclusion par le Directoire d'un certain nombre d'opérations significatives pour la société (adoption du budget, conclusion d'emprunts, liquidation de la société...) telles que listées en **Annexe 1**.

2. REGLES DE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Conseil de Surveillance fonctionne de manière collégiale conformément à la loi.

Le Président du Conseil répond aux critères d'indépendance tels que définis par les rapports Bouton et Viénot, chacun des autres membres représentant des actionnaires de la société.

Un règlement intérieur fixant les règles de fonctionnement du Conseil de Surveillance a été adopté en date du 31 octobre 2007. A ce jour, il n'existe pas de procédure d'évaluation des travaux du Conseil de Surveillance.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués conformément aux statuts et aux dispositions légales. Ils sont convoqués par le Président du Conseil, le Vice-Président ou deux de ses membres, par tous moyens et en respectant un délai raisonnable. L'ordre du jour est arrêté par le Président du Conseil et peut n'être fixé qu'au moment de la réunion.

Les réunions se tiennent en tout lieu fixé dans la convocation. Elles peuvent également se tenir par

visioconférence ou par tous moyens de télécommunication, dans les conditions légales et réglementaires.

Préalablement à la tenue de chaque Conseil de Surveillance et en fonction de son ordre du jour, les éventuels documents et informations permettant de prendre une décision éclairée sont tenus à la disposition de tous ses membres au siège social.

Depuis 2008, le Conseil de Surveillance accueille deux délégués du personnel, membres du Comité d'Entreprise. Le Conseil de Surveillance en date du 12 novembre 2008 a nommé, conformément à son règlement, un Comité des Rémunérations et des Nominations composé de deux membres indépendants, M. Daniel Thomas et M. Hans Vogelsang.

Le Comité s'est réuni et a émis un rapport de préconisation pour les rémunérations de membres du Directoire dont les recommandations ont été suivies par le Conseil de Surveillance en date du 10 décembre statuant sur lesdites rémunérations.

3. POUVOIRS DE DIRECTION

Le pouvoir de direction appartient au Directoire, le Directoire étant investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société. Il les exerce dans la limite de l'objet social, sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Le Directoire est composé de trois membres :

- Benjamin Gonzalez, Président du Directoire en charge de la Direction Opérationnelle de la société,
- Paul Michalet, membre du Directoire en charge de la Direction Administrative et Financière,
- Philippe Soucaille, membre du Directoire en charge de la Direction Scientifique.

Le Conseil de Surveillance, en date du 22 mars 2007, a décidé l'allongement de la durée des mandats des membres du Directoire pour 4 ans, jusqu'en juin 2011.

Le rôle du Directoire est de prendre collégalement les décisions stratégiques, commerciales, techniques, financières et sociales, de les faire appliquer au sein de la société et de contrôler leur bonne exécution.

Il est précisé que Paul Michalet a reçu délégation de pouvoirs de Benjamin Gonzalez en date du 24 août 2004, dans le cadre de ses fonctions de Directeur Administratif et Financier.

Conformément à ce qui est indiqué ci-dessus, certaines opérations sont soumises à l'avis consultatif préalable du Conseil de Surveillance en application de l'article 13. VI. 3 des statuts (budget, emprunts, liquidation de la société, etc.).

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2007, à compter de l'admission de la société sur le marché, le Conseil de Surveillance a été consulté, à titre préalable, pour avis donné à la majorité simple des membres présents ou représentés, sur toute décision à prendre par le Directoire concernant la société et, le cas échéant ses filiales, relevant des domaines suivants :

- fixation du budget annuel (par délibération en date du 4 novembre 2008) ;
- conclusion d'un nouvel emprunt (par délibération en date des 20 juin et 18 décembre 2008) et
- attribution d'actions gratuites aux dirigeants de l'entreprise (notamment, conditions d'attribution des actions gratuites) par délibération en date du 8 octobre 2008.

En outre, le Directoire communique aux membres du Conseil de Surveillance de la société lors des réunions du Conseil :

- le reporting commercial ;

- l'état d'avancement de la Recherche et Développement concernant l'activité ;
- l'état d'avancement de l'industrialisation des procédés ;
- le reporting financier de la société.

Le Directoire présente au Conseil de Surveillance un rapport trimestriel d'activité.

Le Président du Directoire représente la société dans ses rapports avec les tiers. Une délégation est également consentie à Paul Michalet, Directeur Administratif et Financier de la société, présent dans la société depuis août 2004.

En date du 24 août 2004, le Président du Directoire, Benjamin Gonzalez a donné délégation spéciale à Paul

Michalet aux fins de représenter la société auprès des tiers, de diriger la caisse (et notamment payer et recevoir tout règlement au nom de la société) et la comptabilité, contracter les assurances, signer la correspondance, agir, au nom de la société, dans le cadre des envois postaux et du courrier général reçu ou envoyé par la société, agir au nom de la société dans le cadre de pouvoirs bancaires et agir en justice dans le cadre de la préservation des intérêts de la société.

Le Président du Directoire assure l'interface avec le Conseil de Surveillance. Il propose au Conseil de Surveillance, pour avis, les orientations stratégiques et les prévisions budgétaires. Il supervise toutes les activités de la société dans le cadre de la stratégie, du budget et dans le respect des lois.

■ II. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

1. OBJECTIFS DU CONTROLE INTERNE

Le contrôle interne est l'ensemble des procédures mises en place au sein de la société destinées à fournir une assurance raisonnable sur la réalisation des opérations, la fiabilité des informations financières, la conformité aux lois et réglementations en vigueur et la protection des actifs.

Ainsi les principaux objectifs du contrôle interne sont les suivants :

- identifier, prévenir et maîtriser les risques potentiels majeurs liés à l'activité de la société ;

- s'assurer que les opérations sont réalisées en conformité avec la réglementation comptable en vigueur ;
- s'assurer de la qualité de l'information comptable et financière à chaque stade du cycle de traitement des données ;
- s'assurer que les états financiers produits sont le reflet de l'activité de l'entreprise.

Comme tout système de contrôle, le contrôle interne ne peut cependant fournir une garantie absolue que tous les risques soient totalement éliminés.

2. IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX RISQUES

La société a identifié les principaux risques auxquels elle est confrontée et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets.

Risques relatifs au secteur d'activité


Les risques liés au secteur d'activité sont principalement d'ordre technique et scientifique ou d'ordre économique. Le développement des souches de production fait l'objet de procédures de reporting détaillées et l'avancement de projets est suivi de manière très régulière. Les risques de faisabilité scientifique sont également évalués régulièrement.

Les assertions économiques sur lesquelles sont évaluées les performances attendues des procédés développés

font également l'objet d'évaluations périodiques et de comparaisons avec les procédés concurrents. Chaque projet porté à l'actif fait l'objet de tests de dépréciation selon les normes internationales.

Risques relatifs à la société et son organisation

La société est en phase de forte croissance et elle doit intégrer rapidement de nombreuses personnes nouvelles. Elle a mis en place une organisation matricielle et un système de parrainage afin d'aider à cette intégration et à l'efficacité de sa recherche. Chacun a une définition de fonction et travaille sur un projet dans le cadre d'équipes définies.



Le secteur sur lequel la société travaille est stratégique et les informations qu'elle génère sont de grande valeur. La société a mis en place et continue de développer des moyens juridiques et organisationnels destinés à assurer la protection et la confidentialité des informations. Elle a renforcé ce domaine en recrutant un juriste expérimenté à la mi-année.

Les processus d'engagement de dépenses de la société sont décrits et font l'objet de limitations.

3. LE CONTROLE PAR LES COMITES SPECIALISES

Le 31 octobre 2007, le Conseil de Surveillance a arrêté le règlement intérieur de la société sur la base duquel deux comités sont prévus : Comité d'audit et Comité des rémunérations.

Le Comité d'audit n'a pas été nommé à ce jour. Il serait composé de trois membres, dits indépendants et ses fonctions seraient les suivantes :

- examiner les projets de comptes sociaux et, le cas échéant, consolidés, semestriels et annuels, qui lui sont présentés par le Président du Conseil de Surveillance ou le Directeur Financier avant leur présentation au Conseil de Surveillance ; à cette occasion, le Comité peut interroger les Commissaires aux Comptes hors la présence de la société ;
- examiner avant leur publication les projets de rapports semestriels de gestion et de tableaux d'activité et de résultat, ainsi que tous comptes établis pour les besoins d'opérations spécifiques ;
- s'assurer du respect des normes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et, le cas échéant, consolidés ;
- étudier les modifications des normes comptables appliquées dans l'établissement des comptes, ainsi que tout manquement éventuel à ces normes ;
- étudier chaque année avec les Commissaires aux Comptes leurs plans d'intervention respectifs, les conclusions de ceux-ci, les recommandations et les suites qui leur sont données ; examiner, en particulier, le rapport d'audit interne de l'année écoulée et le programme des missions d'audit interne de l'année en cours ;
- examiner les éventuels désaccords entre le Directoire et les Commissaires aux Comptes sur toute question relative à leur mission et émettre des propositions de règlements qu'il présente au Conseil de Surveillance ;


Risques juridiques

La société travaille quasi exclusivement dans le cadre de contrats significatifs à long terme. Elle se fait assister par des cabinets de renom international. En outre une revue indépendante est réalisée par la direction administrative et financière avant toute signature.

Ces risques sont analysés et traités par la direction financière et administrative, chaque acteur opérationnel étant très sensibilisé sur ces sujets.

- voire porter à sa connaissance les irrégularités, notamment, en matière comptable ou d'audit ;
- organiser la procédure de sélection des Commissaires aux Comptes de la société, dont le mandat est remis en concurrence à chaque échéance et formuler une recommandation au Conseil de Surveillance sur leur choix et leurs conditions de rémunération ;
- examiner chaque année le rapport de gestion du Directoire et les engagements hors bilan significatifs ;
- vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations sont bien appliquées ;
- apprécier les méthodes et les résultats des évaluations de contrôle interne et vérifier que les procédures utilisées concourent à ce que les comptes sociaux reflètent avec exactitude et sincérité la réalité de l'entreprise et soient conformes aux règles comptables ;
- s'assurer de la fiabilité des systèmes et procédures qui concourent à l'établissement des comptes, ainsi que la validité des positions prises pour traiter les opérations significatives ;
- veiller à la qualité et à la pertinence de l'information communiquée aux actionnaires ;
- veiller à la qualité des procédures permettant le respect des réglementations financières et boursières applicables ; et
- s'assurer de la mise en place de procédures permettant la détection et le traitement des signalements d'infractions ou de fraudes et garantissant la protection des collaborateurs.

Le Comité d'audit pourrait être saisi par le Président du Conseil de Surveillance ou par les Commissaires aux Comptes de tout événement exposant la société à un risque significatif et demander la réalisation de tout audit ou étude interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission.



Des propositions devraient être faites dans les prochains mois pour procéder à la nomination des membres du Comité d'audit.

Le Comité des rémunérations et des nominations a été nommé le 12 novembre 2008 et est composé de deux membres dits indépendants. Le Comité des

rémunérations et des nominations fait des propositions au Conseil de Surveillance en vue de la nomination :

- des membres du Conseil de Surveillance ;
- du Président du Conseil de Surveillance et
- des membres des Comités

et propose au Conseil de Surveillance la rémunération des mandataires sociaux.

4. LE CONTROLE INTERNE OPERATIONNEL (ACTEURS ET PROCEDURES DE TRAITEMENT)

a. Les acteurs du contrôle interne opérationnel

Les directions opérationnelles et fonctionnelles de la société assument, dans leur périmètre d'intervention, la responsabilité de la gestion des risques de leur activité. La direction financière et administrative est systématiquement informée des risques significatifs et de leur traduction dans les comptes, l'ensemble sous l'autorité du Directoire qui prend les décisions qu'il juge les plus appropriées.

Le **Directoire** de METabolic EXplorer se réunit autant que nécessaire pour assurer collégialement la gestion courante de la société et prendre toute décision qui s'impose, dans les limites des pouvoirs qui lui ont été fixés.

Le **Comité exécutif**, composé du Directoire et des Directeurs Stratégie et Innovation et de l'Industrialisation, se réunit régulièrement pour faire des revues opérationnelles et financières ainsi que des revues transversales des projets.

Le **Responsable du Laboratoire** est rattaché hiérarchiquement au Directeur Scientifique. Sa mission consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel R&D de l'entreprise les objectifs qualité. A ce titre, il :

- mène des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;
- élabore et rédige les procédures opérationnelles du laboratoire ;
- propose et met en place des actions correctives et préventives ;
- assiste le Directoire et le Directeur Administratif et Financier dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **Directeur de l'Industrialisation** est rattaché hiérarchiquement au Président du Directoire. Sa mission consiste à mettre en œuvre les moyens nécessaires en vue de réaliser ou de faire réaliser par l'ensemble du personnel de développement de procédés de l'entreprise les objectifs qualité. A ce titre, il :

- mène des actions de sensibilisation à la qualité et à la sécurité ;
- élabore et rédige les procédures opérationnelles du pré pilote ;
- propose et met en place des actions correctives et préventives ;
- assiste le Directoire et le Directeur Administratif et Financier dans la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

Le **Directeur Administratif et Financier** est en charge opérationnelle :

- du contrôle interne et des engagements consentis par la société ;
- du respect des réglementations légales et administratives (fiscales, sociales...), à l'exclusion des réglementations produits ;
- de la revue contractuelle préalable aux négociations avec des tiers.

Il signale par écrit au Président du Directoire les éventuelles faiblesses identifiées.

Une politique Hygiène, Sécurité et Environnement a été définie avec, en 2008, la nomination d'un CHSCT présidé par le Directeur de l'Industrialisation. Elle prévoit différentes mesures, notamment : limitations d'accès aux différents sites et aux lieux sensibles, mesures de protection des actifs et du système d'information, prévention des accidents, mesures de sauvegarde de l'environnement.

b. Les procédures du contrôle interne opérationnel

METabolic EXplorer a entrepris une démarche de mise en place de procédures sur les bonnes pratiques de laboratoire. A cet effet, un huissier valide et contrôle régulièrement la qualité des cahiers de laboratoire qui sont signés pour protéger la propriété intellectuelle de la société, préalablement au dépôt de brevets.

De façon hebdomadaire, les chefs de projets présentent les résultats obtenus sur chaque programme de recherche et le planning de la semaine suivante. Un rapport de synthèse sur le projet est mis à jour mensuellement par les chefs de projets.

METabolic EXplorer est attentive à la protection de ses innovations par la protection des brevets. A ce titre, un cabinet spécialisé s'occupe de la gestion et du maintien du portefeuille de brevets qui compte 34 familles à la fin de l'exercice.

Une charte d'utilisation du matériel informatique a été mise en place pour sensibiliser les salariés de la société aux problèmes liés à l'utilisation des ressources Extranet, Internet et de sauvegarde.

Les choix pris en matière d'architecture du système d'information (solutions techniques, habilitations,

sauvegardes et archivage) visent à prévenir les risques d'interruption de service et d'altération du système. Une sauvegarde informatique des données de la société est faite automatiquement tous les jours sur le serveur et une fois par semaine une copie des données est stockée sur un autre site.

Les salariés ont une définition de fonction et les contrats de travail des salariés prévoient des clauses de respect des règles de confidentialité et de propriété des résultats des inventions.

Un règlement intérieur prévoit le respect des règles d'éthique, d'hygiène, de sécurité et des sanctions disciplinaires.

La société ayant franchi le seuil des 50 salariés en 2007, elle a mis en place un Comité d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail courant 2008.

De la même manière, un Comité d'Entreprise et deux accords de participation et d'intéressement légal ont été instaurés.

Jusqu'alors, les décisions prises étaient discutées avec les Délégués du Personnel.

5. LE CONTROLE INTERNE COMPTABLE ET FINANCIER (ACTEURS ET PROCEDURES DE TRAITEMENT)

a. Les acteurs du contrôle interne comptable et financier

Le contrôle de gestion et la comptabilité de METabolic EXplorer sont placés sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, membre du Directoire, qui reporte directement au Président du Directoire.

Une comptabilité analytique a été mise en place pour calculer les rentabilités et les coûts par fonction et par programme dans une logique de maîtrise des coûts et des budgets. Le "reporting" financier est présenté régulièrement aux membres du Conseil de Surveillance.


b. Les comptes sociaux

METabolic EXplorer produit des comptes conformes aux principes comptables français et aux normes IFRS. La société a recours à un expert comptable et à deux cabinets d'audit pour le contrôle externe de sa comptabilité. L'expert-comptable prépare également les déclarations fiscales. Les méthodes d'évaluation comptables sont définies en interne, discutées avec l'expert comptable et les Commissaires aux Comptes,

puis présentées pour information au Conseil de Surveillance au cas où une modification significative est envisagée. Les comptables passent les écritures, établissent la balance générale et la situation analytique mensuellement. Le service Administration du personnel, placé également sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier, prépare les déclarations sociales et élabore les fiches de paye. L'expert-comptable révisé les comptes deux fois par an. Il assiste la société dans l'établissement de la liasse fiscale et des états financiers (bilan, compte de résultat et annexes).

Conformément aux dispositions légales, les comptes de la société sont audités par des Commissaires aux Comptes. L'entreprise fait l'objet d'un audit complet en fin d'exercice et d'une revue limitée des comptes semestriels au 30 juin.

Outre les rapports légaux, la mission et les résultats des travaux des Commissaires aux Comptes sont synthétisés dans un rapport qui reprend les points d'audit significatifs relevés ainsi que le cas échéant les recommandations faites sur l'organisation du contrôle interne. Elles sont



analysées avec le Président du Directoire et un suivi de leur mise en place est assuré.

Les capacités d'engagements de dépenses sont définies et limitées. Le contrôle des factures est réalisé par des personnes indépendantes à celle ayant passé la commande.

Les règlements faits par une personne habilitée à décaisser sont toujours visés par une personne indépendante. Une personne ayant capacité à émettre un règlement ne peut saisir une écriture.

c. Contrôle de gestion

Chaque année, un budget annuel est élaboré et validé en Conseil de Surveillance. Ce budget est réactualisé au besoin, mais après nouvel avis consultatif par le Conseil de Surveillance. Il est utilisé pour le pilotage des performances économiques et afin d'identifier les sources d'écart entre le budget prévisionnel et la réalité.

La société établit mensuellement une situation comptable analytique rapprochée avec les comptes généraux.

Il est procédé à une revue analytique et une analyse des écarts au budget mensuellement ainsi qu'à une ré-estimation périodique des revenus, des charges et de la situation de trésorerie anticipés pour la fin de l'exercice social (Forecast).

d. Trésorerie

MEtabolic EXplorer adopte une politique prudente de placement des excédents momentanés qui sont placés exclusivement en produits monétaires. La politique de gestion actif passif qui a été mise en place en juin 2007 afin d'encadrer la gestion des actifs financiers et de limiter les risques pris, s'est poursuivie sur 2008 avec une limitation des risques de signature bancaire en septembre, un peu avant le plus fort de la crise financière.

e. Perspectives

Dans le cadre d'une démarche structurée, la société procède en permanence à l'examen précis des risques liés à son activité afin d'améliorer et de compléter ses procédures pour une efficacité renforcée de son contrôle interne.

■ III. LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTOIRE ET DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Il n'existe pas de limitations statutaires autres que celles prévues par la loi.

Comme indiqué ci-dessus, les statuts prévoient certaines limitations aux pouvoirs du Directoire en imposant, le cas échéant, (i) une autorisation préalable du Conseil de Surveillance sur la conclusion de certaines décisions :

- Donner des avals, cautions ou garanties ;
 - Céder des immeubles ;
 - Céder des participations et ;
 - Constituer des suretés,
- ainsi (ii) un avis consultatif préalable pour les décisions visées en **Annexe 1** ci-après.

■ IV. PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Les modalités de participation aux assemblées générales sont décrites à l'article 16.I des statuts de la société.

■ V. INFORMATIONS RELATIVES AUX ELEMENTS POUVANT AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

Une délégation au Directoire d'émettre des bons de souscription d'actions défensifs dits BSA anti-OPA ou Bons Breton en cas d'offre publique d'achat ou d'offre publique d'échange sur la société, a été décidée par l'Assemblée Générale en date du 28 mai 2008. A ce jour, cette délégation n'a pas été utilisée.

En complément des BSA Bretons, les droits de votes doubles accordés par les statuts aux actions détenues au nominatif depuis plus de 2 ans permettent de renforcer le contrôle de la société autour d'un noyau d'actionnaires stables. Au 31 décembre 2008, les droits de votes totaux ressortaient à 29 918 093 pour 20 349 497 actions émises.

VI. PRINCIPES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

1. Concernant les autres membres des organes de contrôle :

Dans le cadre du montant global annuel déterminé par l'Assemblée, le Conseil de Surveillance a décidé d'approuver les principes de rémunération visant à n'attribuer de jetons de présence qu'aux seuls membres indépendants des organes de contrôles (Conseil de Surveillance, Comité d'audit et Comité des rémunérations), en fonction du critère de présence, soit 1 500 € par séance de travail pour les membres des organes de contrôle et de 2 000 € pour le Président du Conseil de Surveillance.

Les rémunérations qui pourraient être dues au titre de missions spécifiques feront l'objet de contrats séparés soumis à approbation préalable au titre des conventions réglementées.

A titre complémentaire, la rémunération d'une mission de conseil de M. Hans Vogelsang a fait l'objet d'une convention préalablement approuvée par le Conseil en date du 28 mai 2008 et a donné lieu à une rémunération de 32 400 € sur 2008.

2. Concernant les membres du Directoire :

Le Conseil de Surveillance a décidé, en date du 10 décembre 2008, d'arrêter les principes de rémunération suivants :

Pour Benjamin Gonzalez (Président du Directoire) :

- Salaire : 200 000 € bruts annuels ;
- Prise en charge par la société des dépenses induites par la mise à disposition d'un véhicule dans la limite de 20 000 € annuels, à titre d'avantage en nature ;
- Bonus sur objectifs qui seront fixés par le Conseil de Surveillance de 50 % de la rémunération fixe, soit 100 000 € ;
- Cotisation à une assurance chômage dirigeant dans la limite de 11 160 € annuels sur la base du barème 2008.

Pour Paul Michalet (Directeur Administratif et Financier) :

- Salaire : 130 000,00 € bruts annuels ;
- Bonus sur objectifs fixés par le Président du Directoire de 15 % de la rémunération fixe soit 19 500,00 € ;
- Prise en charge par la société des dépenses induites l'utilisation personnelle d'un véhicule mis à disposition dans la limite de 18 000 € annuels, à titre d'avantage en nature.

Pour Philippe Soucaille (Directeur Scientifique) :

- Salaire : 132 000,00 € bruts annuels ;
- Bonus sur objectifs fixés par le Président du Directoire de 15 % de la rémunération fixe soit 19 800,00 €.
- Les rémunérations en numéraire seront à effet du 1^{er} janvier 2009.

Il est également rappelé que sur les 1 050 000 actions gratuites qui ont été émises attribuées, par l'Assemblée Générale en date du 27 février 2007, 850 000 ont été attribuées aux personnes visées ci-dessous :

- Benjamin Gonzalez (450 000) ;
- Paul Michalet (200 000) et
- Philippe Soucaille (200 000).

Un Conseil de Surveillance se réunira sur le premier trimestre 2009 pour adopter une position sur les recommandations AFEP MEDEF.

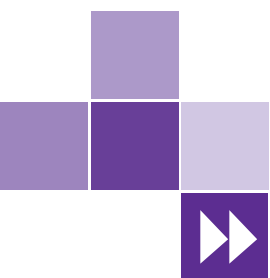
Le Président du Conseil de Surveillance
Daniel Thomas

5 mars 2009



■ ANNEXE 1

- a) fixation du budget annuel ;
- b) conclusion de tout contrat de crédit-bail immobilier ou mobilier non prévue dans le budget annuel d'investissement, pour un montant supérieur à 1 000 000 € ou conduisant le ratio dettes sur fonds propres à dépasser 30 % ;
- c) toute acquisition ou cession d'une immobilisation, non prévue dans le budget annuel et pour un montant unitaire supérieur à 200 000 € HT, ou pour un montant cumulé supérieur d'au moins 20 % au montant prévu dans le budget annuel ;
- d) nouvel emprunt sous quelques forme et durée que ce soient, non prévu dans le budget annuel, pour un montant supérieur à 1 000 000 € ou conduisant le ratio dettes sur fonds propres à dépasser 30 % ;
- e) cession ou apport partiel ou total de fonds de commerce par la société ou une filiale au profit d'une entité juridique dotée ou non de la personnalité morale ;
- f) toute décision de procéder à la liquidation ou dissolution non judiciaire de la société ou d'une filiale ;
- g) création de toute entité juridique dotée ou non de la personnalité morale, acquisition ou cession de toute participation dans une telle entité ;
- h) utilisation des autorisations d'émission d'actions ou de titres donnant accès au capital de la société, pour lesquelles le Directoire a reçu délégation de compétence ; attribution de tout droit d'accès au capital de la société aux membres du Directoire.



COMPTES ANNUELS NORMES IFRS

au 31 décembre 2008

Compte de résultat	41
Bilan	42
Tableau de flux de trésorerie	43
Tableau de variation des capitaux propres	44
Notes sur les états financiers	45

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Chiffre d'affaires	2.22 & 3	3 220	2 790	3 610
Autres produits de l'activité	2.231	361	1 452	290
Frais de recherche et développement		- 6 868	- 4 174	- 2 107
Frais de développement activés		5 968	3 301	1 397
Frais de recherche et développement nets		- 900	- 873	- 710
Frais commerciaux		- 990	- 539	- 304
Frais administratifs		- 2 645	- 1 788	- 976
Autres produits et charges opérationnels	2.232	55	6	0
Résultat opérationnel avant paiement en actions		- 899	1 048	1 910
Charges de personnel liées aux paiements en actions	13 & 22.1	- 1 552	- 1 574	- 127
Résultat opérationnel après paiement en actions		- 2 451	- 526	1 783
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		2 526	1 808	168
Coût de l'endettement financier brut		- 66	-87	- 36
Coût de l'endettement financier net	2.24 & 6	2 460	1 721	132
Autres produits et charges financiers	6	9	15	27
Charge (-) / Produit d'impôt	7	- 408	474	- 275
Résultat net		- 390	1 683	1 667
Résultat par action (en euros)	2.25 & 8	- 0,02	0,09	0,13
Résultat dilué par action (en euros)	2.25 & 8	- 0,02	0,08	0,12

BILAN

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Goodwill		0	0	0
Actifs incorporels	9.1	11 111	8 197	4 637
Actifs corporels	9.2	5 590	4 847	1 445
Actifs financiers non courants	9.3	49	35	23
Autres actifs non courants	9.4	0	171	280
Impôts différés actifs	16	1 266	1 676	857
Total des actifs non courants		18 016	14 926	7 242
Stocks	10.1	0	0	0
Clients et comptes rattachés	10.2	55	41	10
Autres actifs courants	10.3	5 469	3 158	1 217
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	55 690	58 074	6 353
Total des actifs courants		61 214	61 273	7 580
Total actif		79 230	76 199	14 822

Passif

Capital	12	2 035	2 025	1 311
Primes	12	65 291	65 227	11 403
Réserves légales	12	202	0	0
Report à nouveau	12	0	- 1 272	- 3 637
Autres réserves	22.2	5 695	2 240	1 519
Impôts différés		0	1 737	0
Résultat de l'exercice		- 390	1 683	1 667
Total des capitaux propres		72 833	71 641	12 263
Dettes bancaires non courantes	15.1	2 851	1 089	820
Provisions non courantes	14	7	2	1
Autres dettes non courantes	15.4	430	289	101
Impôts différés passif				
Total des passifs non courants		3 288	1 380	922
Découverts bancaires	11 & 15.1	90	398	240
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	15.1	722	409	288
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	1 009	587	522
Autres passifs courants	18	1 288	1 784	587
Impôt exigible				
Total des passifs courants		3 109	3 178	1 637
Total passif		79 230	76 199	14 822

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

(en milliers d'euros)	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Résultat net		- 390	1 683	1 667
Amortissements et provisions (hors actif circulant)	5	978	465	410
Charges calculées sur paiements en actions et instruments financiers	13 & 22.1	1 552	1 574	127
Autres charges calculées		- 228	- 143	- 125
Variation des impôts différés	7.2	410	918	700
Plus ou moins values de cessions		19	61	73
Capacité d'autofinancement		2 341	4 557	2 852
Coût de l'endettement financier brut		116	62	36
Charge d'impôt exigible		0	4	0
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts		2 457	4 624	2 888
Impôts versés		0	-4	0
Variation des stocks	2.15	0	0	11
Variation du poste clients	10.2	- 15	-31	- 10
Variation du poste fournisseurs		423	64	179
Variation des autres actifs et passifs courants		- 1 906	- 1 188	- 372
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		- 1 498	- 1 159	- 192
Flux net de trésorerie généré par l'activité		959	3 464	2 696
Production d'immobilisations (R&D immobilisée)		- 5 852	- 3 401	- 1 397
Subventions d'investissement		3 494		
Acquisitions autres immobilisations		- 2 106	- 4 126	- 382
Variation du poste fournisseurs d'immobilisations ⁽¹⁾		- 633	738	0
Cessions d'immobilisations		0	30	0
Acquisitions d'actifs financiers		- 15	- 16	0
Cessions d'actifs financiers		0	4	0
Flux de trésorerie liés aux autres actifs financiers courants		17	- 99	0
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		- 5 095	- 6 869	- 1 779
Augmentation de capital		74	54 538	0
Nouveaux emprunts et autres dettes financières		2 620	769	0
Intérêts versés sur emprunts et dettes financières		- 99	- 40	- 5
Remboursement d'emprunts et autres dettes financières		- 536	- 300	- 256
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		2 059	54 968	- 261
Variation de trésorerie		- 2 077	51 563	656
Trésorerie d'ouverture ⁽²⁾	11	57 676	6 113	5 457
Trésorerie de clôture ⁽²⁾	11	55 599	57 676	6 113

(1) Non significative en S1 2007 et présentée en variation du poste fournisseurs.

(2) Trésorerie active, moins découverts bancaires.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Primes	Report à nouveau	Autres réserves	Résultat	Total
Capitaux propres 31/12/2005	1 311	11 403	- 4 382	4 216	- 2 091	10 457
Dividendes						
Augmentation de capital BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				127		127
Affectation du résultat			295	- 2 385	2 091	
Résultat net exercice					1 667	1 667
Autres mouvements			450	- 438		12
Capitaux propres 31/12/2006	1 311	11 403	- 3 637	1 519	1 667	12 263
Dividendes						
Augmentation de capital BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés	714	53 824				54 538
Impôts différés				1 574		1 574
Affectation du résultat			2 365	- 698	- 1 667	
Résultat net exercice					1 683	1 683
Autres mouvements				- 154		- 154
Capitaux propres 31/12/2007	2 025	65 227	- 1 272	3 978	1 683	71 641
Dividendes						
Augmentation de capital BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés	10	64				74
Affectation du résultat			1 272	411	- 1 683	
Résultat net exercice					- 390	- 390
Autres mouvements				- 44		- 44
Capitaux propres 31/12/2008	2 035	65 291	0	5 898	- 390	72 833

Titres d'autocontrôle : les titres détenus dans le cadre du contrat de liquidité (82 K€) ont été éliminés dans les comptes aux normes IFRS, au 31 décembre 2008.

Il n'existe pas de dividendes mis en distribution.

L'exercice de 1 000 Bons de souscription d'actions (BSPCE) a donné lieu, sur l'exercice, à l'émission de


100 000 actions nouvelles de valeur nominale 0,10 €, assortie d'une prime d'émission de 0,64 € par action.

En 2007, l'impôt différé afférent aux frais d'introduction en bourse imputés sur la prime d'émission était présenté en autres réserves pour 1,7 M€. En 2008, celui-ci a été reclassé en réserves.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2008

Note 1 – Faits marquants entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008	47
Note 2 – Principes et méthodes d'évaluation	48
2.1 – Référentiel comptable	
2.2 – Règles générales de présentation des états de synthèse	
2.3 – Estimations de la direction	
2.4 – Filiales et participations	
2.5 – Informations sectorielles	
2.6 – Méthodes de conversion en devises	
2.7 – Réévaluation	
2.8 – Immobilisations incorporelles	
2.8.1 – Frais de recherche et développement et brevets	
2.8.2 – Autres immobilisations incorporelles	
2.9 – Immobilisations corporelles	
2.10 – Contrats de location	
2.11 – Tests de dépréciation	
2.12 – Activités abandonnées ou en cours de cession	
2.13 – Actifs financiers non courants	
2.14 – Autres actifs non courants	
2.15 – Stocks	
2.16 – Créances clients et autres actifs courants	
2.17 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	
2.18 – Avantages accordés au personnel et paiement en actions	
2.18.1 – Avantages au personnel (IAS 19)	
2.18.2 – Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)	
2.19 – Provisions (hors engagement de retraite), actifs et passifs éventuels	
2.20 – Impôts sur les bénéfices	
2.21 – Instruments financiers	
2.22 – Chiffre d'affaires	
2.23 – Autres produits de l'activité et autres produits et charges opérationnels	
2.24 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	
2.25 – Résultat par action	
2.26 – Tableau des flux de trésorerie	
Note 3 – Chiffre d'affaires et autres produits de l'activité	58
Note 4 – Charges de personnel	58
Note 5 – Dotations nettes aux amortissements et aux provisions	59
Note 6 – Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers	59
Note 7 – Impôt sur le résultat	60
7.1 – Taux d'impôt	
7.2 – Détail de l'impôt comptabilisé	
7.3 – Rapprochement impôt théorique / impôt réel	

Note 8 – Résultat par action	60
Note 9 – Actifs non courants	61
9.1 – Actifs incorporels	
9.2 – Actifs corporels	
9.3 – Actifs financiers non courants	
9.4 – Autres actifs non courants	
Note 10 – Actifs courants (hors trésorerie)	63
10.1 – Stocks	
10.2 – Clients	
10.3 – Autres actifs courants	
Note 11 – Trésorerie et équivalents de trésorerie	64
Note 12 – Capital et réserves	64
Note 13 – Paiements en actions	65
Note 14 – Provisions courantes et non courantes	66
Note 15 – Endettement financier net	66
15.1 – Variation de l'endettement financier brut	
15.2 – Echancier de l'endettement financier	
15.3 – Dettes liées à des contrats de crédit bail	
15.4 – Autres dettes non courantes	
Note 16 – Impôts différés	69
Note 17 – Dettes fournisseurs et assimilées	70
Note 18 – Autres passifs courants	70
Note 19 – Instruments financiers	71
Note 20 – Effectifs	71
Note 21 – Engagements hors bilan	72
Note 22 – Changement de Méthode de traitement du crédit Impôt Recherche et de subventions affectée à la R&D immobilisée	73
22.1 – Impact sur le compte de résultat	
22.2 – Impact sur le bilan	
22.3 – Impact sur les capitaux propres	
Note 23 – Informations sur les parties liées	76
23.1 – Avantages accordés aux dirigeants membres du Directoire et du Conseil de Surveillance	
23.2 – Transactions réalisées avec la société non consolidée ayant un dirigeant en commun	
Note 24 : Informations sur les risques liés aux instruments financiers	76
Note 25 : Evénements postérieurs à la clôture	77
Note 26 : Honoraires des Commissaires aux Comptes	77



L'ensemble des informations données ci-après est exprimé en milliers d'euros, sauf indication contraire.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes établis aux normes IFRS au 31 décembre 2008.

METabolic EXplorer est une société anonyme de droit français, située au Biopôle Clermont Limagne, cotée sur le marché Eurolist B d'Euronext Paris depuis le 10 avril 2007.

L'activité du groupe est décrite à la note 2.22.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire, les 10 février 2009 puis 3 mars 2009.

Conformément à la législation française, les états financiers seront considérés comme définitifs lorsqu'ils auront été approuvés par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

■ NOTE 1 - FAITS MARQUANTS ENTRE LE 31 DECEMBRE 2007 ET LE 31 DECEMBRE 2008

L'exercice 2008 de METabolic EXplorer a été marqué par les principaux faits suivants :

(1) Portefeuille de produits :

- L-Méthionine et l'Acide Glycolique : atteinte pour ces deux produits, détenus en licence exclusive, de performance techniques et économiques permettant le passage en pré-pilote industriel ;
- P.D.O. : obtention des premiers échantillons purs à plus de 99,5 % et produits à partir de glycérol industriel brut ;
- Butanol, PDO et MPG : entrée en pré-pilote industriel de ces 3 produits propriétaires.

La phase de pré-pilote industriel permet d'acquérir les paramètres "procédé" nécessaires au passage à l'échelle industrielle et constitue une étape majeure vers l'industrialisation des procédés.

(2) La société a vu son effectif augmenter d'environ 40 % sur l'exercice dont 100 % pour l'effectif d'industrialisation.

(3) La filiale METabolic EXplorer GmbH, dont la dissolution avait été initiée en 2003, a été définitivement liquidée sur la période. Cette opération n'a pas d'impact sur les comptes.

La présentation des comptes de l'exercice 2008 a été sensiblement modifiée par rapport à l'exercice 2007 suite à une nouvelle interprétation de la Commission des études comptables de la CNCC en date du 1^{er} décembre 2008. Celle-ci préconise désormais un traitement comptable différent de celui qui était retenu jusqu'alors par la société concernant (i) le crédit d'impôt recherche dont la partie correspondant à des charges activées doit désormais être considéré comme une subvention d'investissement comptabilisée en soustraction des actifs correspondants et (ii) d'un traitement identique pour les subventions d'exploitation obtenues qui, au sens IFRS, doivent être traitées comme des subventions d'investissement.

Cette interprétation a conduit le Directoire à réaliser un second arrêté des comptes au format IFRS. L'impact de ce changement de méthode sur les comptes de l'année est une réduction du résultat et de la situation nette IFRS de 3 043 K€. Le résultat IFRS passe ainsi de + 2 653 K€ selon les méthodologies d'arrêté validées jusqu'alors à - 390 K€ selon cette nouvelle interprétation.

Cette nouvelle interprétation comptable n'a aucun impact sur la trésorerie, car les sommes en question correspondent à de réels flux encaissés par la société.

Les impacts comptables sur les comptes de résultat, le bilan, le tableau des flux et le tableau de variation des capitaux propres de ces changements sont expliqués dans la note 22.

■ NOTE 2 - PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

2.1 - REFERENTIEL COMPTABLE

En application du règlement européen 1606/2002, les états financiers sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2008. Les normes comptables internationales comprennent les IAS (International Accounting Standards), les IFRS (International Financial Reporting Standards), et les interprétations SIC (Standing Interpretation Committee) et IFRIC (International Financial Interpretation Committee) s'y rapportant.

La société n'a pas choisi d'appliquer par anticipation :

- la nouvelle version de la norme IAS 1 révisée concernant la présentation des états financiers,
- l'interprétation IFRIC 11 Actions propres et transactions intra groupe,
- la norme IFRS8 – Secteurs opérationnels.

La société n'est pas concernée par les interprétations :

- IFRIC 12 – contrats de concession de services,
- IFRIC 13 – programme de fidélité des clients,
- IFRIC 14 – plafonnement de l'actif,
- IFRIC 15 – contrats de construction.

2.2 - REGLES GENERALES DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

Le bilan est présenté selon le critère de distinction "courant" / "non courant" défini par la norme IAS 1. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an en "non courant" et la part à moins d'un an en "courant".

Le compte de résultat est présenté par fonction, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2004-R-02.

La société applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2004-R-02.

2.3 - ESTIMATIONS DE LA DIRECTION

L'établissement des comptes annuels implique que la direction procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui ont une incidence sur la valeur comptable de certains actifs, passifs, produits, charges, ainsi que sur les informations données en annexe.

Les estimations et hypothèses font l'objet de révisions régulières, et au minimum à chaque clôture semestrielle et annuelle. Elles peuvent varier si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent, ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Les principales estimations faites par la direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur la valorisation des BSPCE et des autres avantages

donnant accès au capital de la société (actions gratuites attribuées dans le cadre de l'admission des titres de la société sur l'Eurolist d'Euronext Paris), les tests de dépréciation, notamment sur les brevets en cours, les hypothèses retenues pour la date de début d'amortissement des projets de développement activés, les impôts différés, et le calcul des provisions, y compris les engagements de retraite.

La crise économique financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elles disposaient à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

2.4 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

MEtabolic EXplorer détenait à 100 % MEtabolic EXplorer GmbH. Cette société, aux capitaux propres de - 557 K€, a cessé son activité en juillet 2003. Celle-ci a été

définitivement liquidée au cours du premier semestre 2008. Cette opération n'a pas d'incidence sur le résultat.

2.5 - INFORMATIONS SECTORIELLES

MEtabolic EXplorer a mis en œuvre les critères d'analyse permettant d'identifier des secteurs d'activité et des secteurs géographiques, définis par la norme IAS 14 sur l'information sectorielle.

MEtabolic EXplorer a identifié un seul secteur d'activité, le développement, l'exploitation commerciale de bioprocédés de production de molécules pour le secteur de la chimie, et un seul secteur géographique (le monde).

2.6 - METHODES DE CONVERSION EN DEVISES

Les transactions effectuées en devises étrangères ne sont pas significatives.

2.7 - REEVALUATION

La société n'a pas opté pour la réévaluation des actifs incorporels et corporels.

2.8 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2.8.1 - Frais de recherche et développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont immobilisés, lorsque les 6 critères définis par la norme IAS 38 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

La société analyse périodiquement le respect des critères d'activation. Les frais activés reposent sur un suivi analytique précis, permettant une ventilation détaillée des coûts engagés par projet. Seuls les frais directement affectables à un projet sont activés.

Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés

aux brevets, et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société, qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus, dans la limite, pour les brevets, de la durée de protection juridique (20 ans pour les brevets). Cette durée est définie par projet, en fonction des caractéristiques économiques propres à chaque projet de développement.

L'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service, c'est à dire dès que la décision d'exploitation industrielle de la molécule dont les frais de développement ont été immobilisés est prise. Cette phase correspond à une phase clairement identifiée dans le déroulement des projets.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies à la note 2.11.

2.8.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, ou à leur coût de production, en cas de production interne.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés, s'il est probable

que ces dépenses génèreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de logiciels créés par METabolic EXplorer et de logiciels acquis. Elles sont amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire sur une durée d'utilisation comprise entre 1 et 5 ans.

2.9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, majoré des frais accessoires et des autres coûts directement attribuables à l'actif, ou à leur coût de fabrication, en cas de production interne.

Les immobilisations corporelles sont ventilées en composants, lorsque les différences de durée d'utilisation attendue entre les composants et la structure principale peuvent être déterminées dès l'origine de manière fiable, et lorsque l'impact est significatif. La mise en œuvre de l'approche par les composants concerne essentiellement les constructions.

La société n'a pas opté pour l'activation des frais d'emprunts.

Les subventions d'investissement reçues sont présentées en diminution du coût d'acquisition. La quote-part de la subvention constatée en résultat est présentée en moins des dotations aux amortissements.

Les coûts d'entretien et de réparation courants sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus. Les coûts ultérieurs ne sont immobilisés que lorsque les critères de comptabilisation des immobilisations corporelles sont satisfaits, notamment en cas de remplacement d'un composant identifié et significatif.

Les immobilisations corporelles sont à durée de vie définie.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée par leur valeur brute, les valeurs résiduelles étant non déterminables ou non significatives. Un amortissement est constaté selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation attendue par la société.

Les principales durées d'utilisation sont les suivantes :

- Agencements techniques, climatisation et bureaux : 10 ans
- Installations techniques et générales : 7 à 10 ans
- Matériels et outillages de laboratoire : 8 ou 9 ans
- Matériel informatique de recherche : 4 ans
- Matériel de bureau et informatique : 1 à 4 ans
- Mobilier : 7 ou 10 ans

Les modalités d'amortissement sont révisées chaque année. Les modifications sont constatées de manière prospective, lorsque l'impact est significatif. Il n'y a eu aucune modification au 31 décembre 2008.

Les amortissements constatés pour des raisons uniquement fiscales (ex : amortissements dérogatoires) sont éliminés.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable (cf. note 2.11). Les tests de dépréciation sont effectués après la révision des durées d'utilité.

La société ne détient pas d'immeubles de placement.

2.10 - CONTRATS DE LOCATION

Les contrats de location sont immobilisés lorsqu'ils sont qualifiés de location-financement, c'est à dire lorsqu'ils ont pour effet de transférer à la société la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des biens loués. La qualification d'un contrat s'apprécie au regard des critères définis par la norme IAS 17 (ex : transfert automatique de propriété, existence d'une option d'achat intéressante, la durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué...).

Les contrats de location-financement ne sont retraités que lorsque l'impact est significatif. Les contrats de location-financement retraités sont constatés à l'actif pour la valeur de marché de l'actif, ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux si elle est inférieure. Ils sont amortis selon les règles applicables à la nature

du bien, la contrepartie étant constatée en dettes financières. Si la société estime qu'elle n'obtiendra pas la propriété de l'actif au terme du contrat, l'actif est amorti sur la base de la durée la plus courte entre la durée d'utilisation de l'actif et la durée du contrat.

Les charges de loyers sont ventilées entre la part liée au remboursement de l'emprunt, constatée en diminution de la dette, et la part liée aux frais financiers, reclassée en coût de l'endettement financier net.

Les contrats de location simple ne sont pas retraités à l'actif. Les charges de loyers sont maintenues en charges opérationnelles et réparties de manière linéaire sur la durée du contrat.

2.11 - TESTS DE DEPRECIATION

Des tests de dépréciation sont réalisés chaque année, pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéterminée, et actifs amortissables en encours à la clôture de l'exercice), et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas d'actif à durée de vie indéterminée.


Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs, et de leurs sorties à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend pas en compte l'impact de la structure financière, l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les principaux paramètres pris en compte pour la mise à œuvre des tests de dépréciation par projet de développement sont repris ci-dessous :

- Prix de ventes des produits issus des procédés de fabrication de l'entreprise ;
- Coût d'achat des matières premières utilisées dans les procédés de fabrication en cours de développement par l'entreprise ;
- Autres coûts directs liés aux développements des procédés ;
- Coûts d'achat des matières premières utilisées dans la fabrication des produits par les concurrents ;
- Horizon défini des prévisions : durée de vie maximum entre la durée de vie jusqu'à la date d'expiration de la protection industrielle du dernier brevet déposé, qui est au maximum de 20 ans et le cas échéant la durée de vie du (des) contrat(s) d'exploitation de ces brevets ;
- Taux d'actualisation déterminé à partir du taux sans risque (taux des OAT à 10 ans à la date de clôture), majoré d'une prime définie par projet. Dans le secteur de la chimie, le taux habituellement utilisé pour calculer la valeur d'utilité des investissements industriels est compris entre 10 % et 15 % en 2008 (contre 8 % et 12 % en 2007). Le taux retenu par METabolic EXplorer s'élève à 12 %. Ce taux est un taux d'actualisation avant impôt, conformément à l'IAS 36.55. La société a effectué des



tests de sensibilité en faisant varier le taux d'actualisation par rapport à la fourchette présentée ci-dessus. Ces tests ne conduisent pas à identifier de dépréciation.

Les mouvements de dépréciations sont comptabilisés selon le cas en résultat opérationnel, ou en en autres produits et charges opérationnels lorsque les critères d'affectation à cette rubrique sont respectés (cf. note 2.24).

2.12 - ACTIVITES ABANDONNEES OU EN COURS DE CESSIION

En raison de la liquidation définitive de la filiale METabolic EXplorer GmbH au cours du premier semestre 2008, les actifs liés à cette filiale (titres, compte courant, créances

clients), qui avaient été dépréciés précédemment à 100 %, soit 565 K€, ont été soldés des comptes au 31 décembre 2008. La liquidation n'a pas eu d'impact sur les comptes.

2.13 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Au 31 décembre 2008, ils sont constitués essentiellement des dépôts et cautionnements. Ceux-ci ne sont pas actualisés en l'absence de date d'échéance connue, et compte tenu de leur valeur non significative. Une dépréciation est constatée, le cas échéant, lorsque la valeur comptable est supérieure à leur valeur recouvrable.

En 2007, ils comprenaient également les titres de METabolic EXplorer GmbH, entièrement dépréciés. Ces titres ont été supprimés des comptes au 31 décembre 2008 (cf. note supra).

2.14 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

En 2007, les autres actifs non courants concernaient essentiellement la part à plus d'un an des crédits

d'impôts. Au 31 décembre 2008, la totalité des crédits d'impôts sera recouvrable à moins d'un an.

2.15 - STOCKS

Selon la norme IAS 2, les stocks sont des actifs destinés à être vendus, ou entrant dans un processus de production. La valeur des stocks de la société est donc nulle au 31 décembre 2008.

Cette définition exclut de fait, les matières et produits achetés et consommés dans le cadre de l'activité de recherche de METabolic EXplorer. Par conséquent ils sont constatés en charges constatées d'avance.

2.16 - CREANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances commerciales sont enregistrées initialement à leur juste valeur, qui en pratique est proche de leur valeur nominale.

de critères tels que l'ancienneté de la créance, l'existence d'un litige, ou la situation financière du client.

Une dépréciation est constatée, lorsque les flux de règlement attendus estimés à la clôture sont inférieurs à la valeur comptable. L'analyse du risque tient compte

Aucun effet escompté non échu, ainsi qu'aucun financement par le biais d'affacturage ou de Dailly n'existe sur les exercices présentés.

2.17 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie comprend des soldes bancaires, ainsi que des valeurs mobilières de placement offrant une grande liquidité, dont la date d'échéance est généralement inférieure à 3 mois lors de leur acquisition, facilement convertibles en un montant de trésorerie connu, et soumis à un risque négligeable de perte de valeur.

Les valeurs mobilières à la clôture comprennent des "SICAV monétaires euros", et des contrats de capitalisation, qui respectent les critères recommandés par l'AMF (volatilité et sensibilité très faibles).

Au cours du premier semestre 2008, la société a, en effet, souscrit un contrat de capitalisation. Les sommes versées sont placées sur un fond Euros Epargne qui assure la sécurisation du capital investi dont la performance minimum est annoncée chaque année.

Le capital reste disponible à tout moment via un rachat partiel ou total du contrat.

Les valeurs mobilières de placement ne répondant pas à l'ensemble de ces critères sont constatées le cas échéant distinctement à l'actif en "autres actifs financiers courants". Il n'y en a aucune au 31 décembre 2008 et dans les autres périodes présentées.

Les valeurs mobilières de placement et les autres actifs financiers courants sont évalués à la juste valeur, lorsqu'elle peut être évaluée de manière fiable. Les variations de juste valeur sont constatées en produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

Les plus values de cessions réalisées sur ces valeurs mobilières de placement sont calculées selon la méthode du Premier Entré Premier Sorti (PEPS).

2.18 - AVANTAGES ACCORDES AU PERSONNEL ET PAIEMENT EN ACTIONS

2.18.1 - Avantages au personnel (IAS 19)

Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail (exemple : indemnités de licenciement) sont provisionnées dès la mise en œuvre d'une procédure.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les régimes à cotisations définies (régimes de retraites légale et complémentaire) sont constatés en charges de l'exercice au cours duquel les services sont rendus par les salariés. L'obligation de l'entreprise est limitée au versement de cotisations.

Les régimes à contributions définies sont des régimes pour lesquels les risques actuariels incombent à la société. Ils sont liés aux engagements de fin de carrière définis par la convention collective. L'engagement de retraite est calculé selon une approche prospective qui tient compte d'une part des paramètres propres à chaque salarié (âge, catégorie socioprofessionnelle, l'âge de départ à la retraite...) et d'autre part des données spécifiques à l'entreprise (convention collective, taux de

rotation prévisionnel des salariés et augmentation des salaires). Le calcul tient compte des impacts des différentes lois Fillon, traités comme des écarts actuariels.

Compte tenu de la création récente de la société, de la rotation et de l'âge moyen du personnel, le montant de la dette actuarielle est non significatif (7 K€).

L'engagement est constaté au bilan en passif non courant, pour le montant de l'engagement total.

La société a opté pour la constatation immédiate en résultat des écarts actuariels. Il n'existe pas de coûts des services passés.

La société ne finance pas ses engagements par le versement de cotisations à un fonds externe.

La charge de l'exercice est constatée intégralement au compte de résultat en charge opérationnelle, la ventilation de la charge entre ses différentes composantes (coût des services rendus, le coût financier, indemnités versées, écarts actuariels...) n'est pas donnée en annexe, compte tenu de l'impact non significatif.

Droit individuel à la formation (DIF)

La loi du 4 mai 2004 a ouvert, pour les salariés des entreprises françaises, un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les

dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation sont prises en charge par l'organisme de formation collecteur de la société. Le surcoût éventuel est non comptabilisé car il représente un passif non significatif identifié. Au 31 décembre 2008, le DIF est de 3 132 heures.

2.18.2 - Paiements fondés sur des actions (IFRS 2)

Paiements en actions (BSPCE, stock-options, attribution d'actions gratuites...)

La société a mis en place des plans de bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE). A la date de transition, la société a opté uniquement pour le retraitement des contrats attribués après le 7 novembre 2002 et acquis après le 1^{er} janvier 2005.

La société évalue à la date d'attribution la juste valeur des instruments pour les plans dont le paiement est fondé sur des actions qui sont réglées en instruments de capitaux propres. A la date de la dernière attribution d'un plan de paiement en actions gratuites (AGE du 27 février 2007), METabolic EXplorer n'était pas cotée sur un marché. Ainsi, la juste valeur des actions a été déterminée par un expert indépendant.

L'évaluation des BSPCE a été réalisée par un expert indépendant en utilisant la méthode binomiale de Cox, Ross & Rubinstein, qui prend en compte notamment les paramètres suivants : maturité, juste valeur de l'action sous-jacente, taux de volatilité, taux de distribution des dividendes estimé, taux sans risque estimé sur la période d'exercice des BSPCE.

L'évaluation des actions gratuites créées par l'AGE du 27 février 2007 et le Directoire du 8 octobre 2008 a été réalisée par un expert indépendant, en utilisant la méthode dite de Monte-Carlo qui prend en compte les conditions d'acquisition des droits (probabilité de présence, objectifs de cours de l'action, volatilité).

La juste valeur est figée à la date d'attribution, elle est comptabilisée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits, avec pour contrepartie un compte de réserve spécifique. Le montant comptabilisé tient compte du nombre de bénéficiaires et de la probabilité d'acquisition de droits en tenant compte d'hypothèses de départ. La charge est recalculée à chaque date de clôture, après mise à jour de la liste des bénéficiaires et des hypothèses de départ. La variation par rapport à la charge cumulée de l'exercice précédent étant constatée comme une charge de personnel.

A l'échéance de la période d'acquisition, le montant des avantages cumulés comptabilisés est maintenu en réserves, que les options aient été levées ou non.

Les conditions de performance liées à des conditions de marché sont prises en compte pour estimer la juste valeur des BSPCE. Les conditions de performance non liées à des conditions de marché sont prises en compte en tant que conditions d'acquisition des droits, et non au niveau de l'estimation de la juste valeur des BSPCE.

2.19 - PROVISIONS (HORS ENGAGEMENT DE RETRAITE), ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Une provision est comptabilisée lorsque la société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, existant indépendamment d'actions futures du groupe, s'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont ventilées entre passif courant et passif non courant en fonction de l'échéance attendue.

Les provisions dont l'échéance est à plus d'un an sont actualisées si l'impact est significatif.

Une information est donnée en annexe sur les actifs et passifs éventuels, lorsque l'impact est significatif, sauf si la probabilité de survenance est faible.

Au 31 décembre 2008, une provision de 40 K€ a été comptabilisée en passif courant. Elle concerne deux litiges sur licenciement en cours à la clôture. La société prévoit le dénouement de ces litiges courant 2009.

2.20 - IMPOTS SUR LES BENEFICES

Impôt exigible

L'impôt exigible est celui calculé selon les règles fiscales applicables en France. Il est présenté, le cas échéant, distinctement en passifs courants.

Au 31 décembre 2008, le crédit d'impôt recherche est présenté en diminution de l'actif des frais de recherche et développement au prorata des projets activés. Pour les projets non activés, la partie du crédit impôt recherche correspondante est présentée en diminution de la charge de l'impôt (cf. note 23).

En 2007 et 2006, les crédits d'impôt recherche sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

La charge d'IS annuelle est calculée sur la base du taux en vigueur.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en fonction des derniers taux d'impôt en vigueur à la date de clôture de chaque exercice, applicables à la période de reversement attendue. Ils ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs.

Les différences temporaires correspondent essentiellement aux déficits fiscaux reportables, à des retraitements dans le cadre du passage aux normes IFRS (contrats de crédit bail, actualisation de créances et de dettes non courantes...) ou à des réintégrations / déductions fiscales temporaires (provisions et charges non déductibles...).

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils pourront être imputés sur des différences taxables futures, ou lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement par imputation sur des résultats futurs. Les impôts différés devraient être consommés sur 3 ans maximum.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dans la mesure où la société a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et où les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

2.21 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont constitués des actifs financiers, des passifs financiers, et des dérivés.


Les instruments financiers sont présentés dans différentes rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, fournisseurs, dettes financières...).

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan IFRS. L'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation applicables, décrites ci-après :

- **Placements détenus jusqu'à l'échéance** : la société ne détient à ce jour aucun instrument qui réponde à cette définition.

- **Actifs désignés en tant que "juste valeur par le résultat"** : cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme. Les actifs concernés sont notamment les composantes des rubriques "trésorerie et équivalents de trésorerie", et "autres actifs financiers courants", dont les valeurs mobilières de placement. Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur à la date de clôture, les écarts de juste valeur étant constatés en résultat.

- **Actifs et passifs constatés au coût** : cette rubrique comprend les créances clients, dettes fournisseurs, les dépôts et cautionnements et autres créances et dettes commerciales. Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui en



pratique est proche de la valeur nominale. Ils sont évalués à la clôture à leur valeur comptable, ajustée le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. Les règles détaillées d'évaluation ont été présentées ci-dessus dans des notes spécifiques.

- **Actifs et passifs constatés au coût amorti pour les prêts et les dettes** : cette rubrique comprend essentiellement les créances et dettes financières présentées au bilan en "autres actifs non courants", en clients ou en "autres passifs non courants". Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan à l'origine à leur juste valeur, qui est en pratique proche de la valeur nominale contractuelle. Ces instruments sont évalués à la clôture au coût d'origine, diminué des amortissements en capital déterminés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et ajustés le cas échéant de dépréciations en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture de l'exercice est proche de la juste valeur.

Toutes les dettes financières de la société entrent dans cette catégorie.

- **Actifs disponibles à la vente** : cette rubrique comprend

2.22 - CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction le cas échéant des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients, hors taxes sur la valeur ajoutée. Il comprend les ventes d'analyse et autres prestations de services, les redevances (royalties) perçues sur les contrats de concession de droits d'utilisation et d'exploitation de brevets ainsi que les ventes de prestations de service liées à des contrats de recherche sur des commandes précises et les droits d'option sur négociation. Le cas échéant, les escomptes pour paiement comptant sont présentés en diminution du chiffre d'affaires.

Les facturations constatées avant la réalisation de la prestation de service ou de l'acquisition définitive des redevances sont comptabilisées en produits constatés d'avance.

Les produits constatés dans les comptes individuels qui ne sont pas la contrepartie d'une prestation réalisée vis-à-vis des tiers (production immobilisée, variation de stocks de produits finis, transferts de charges...), sont présentés en diminution des charges correspondantes.

les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes. Les éléments affectés à cette catégorie sont essentiellement les titres de sociétés non consolidés non cotés, présentés au bilan en "actifs financiers non courants". En l'absence de possibilité de détermination d'une juste valeur fiable, ces titres sont comptabilisés au coût d'acquisition. Une provision est constatée, lorsque leur juste valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société, est inférieure à leur valeur comptable. Les provisions pour dépréciation sont constatées en résultat. Elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

Instruments dérivés

La société n'utilise à ce jour aucun instrument dérivé en couverture du risque de taux et du risque de change, compte tenu du faible montant des transactions faites en devises étrangères et des dettes financières.

La société n'a pas reclassé d'instruments financiers en 2008.

2.221 Ventes de services, droits de consultation et d'offres (call-option)

Ventes de services

Le chiffre d'affaires lié aux ventes de services (études d'évaluation biologique spécifiques et d'analyses des propriétés d'échantillons fournis par les clients) est constaté lorsque les services sont rendus et que les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur,
- la société n'est plus impliquée dans le contrôle effectif des biens cédés,
- le montant des revenus et les coûts associés peuvent être évalués de manière fiable,
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la société.

Les critères pour les ventes d'analyse sont remplis généralement à la date de remise des résultats et des rapports scientifiques et notamment d'un rapport final.

Droits de consultation et d'offres (call-option)

Le chiffre d'affaires correspondant concerne essentiellement les montants payés pour la consultation des dossiers scientifiques et techniques portant sur des molécules précises par les sociétés souhaitant conclure un accord de partenariat futur avec METabolic EXplorer, en vue d'une production industrielle ou d'un partenariat ultérieur.

2.222 Redevances

Ces redevances sont la contrepartie d'un accès à des procédés de fabrication, des droits d'utilisation de brevets existants et à venir relatifs à un procédé.

Différentes catégories de royalties existent :

- des royalties acquises quels que soient les résultats du projet de développement et dont le paiement est fonction d'un calendrier, sous réserve d'absence de rupture de contrat à la date d'échéance. Ces royalties sont constatées en chiffre d'affaires dès que la créance est acquise ;

Ces montants sont définitivement acquis dès la signature d'un contrat de consultation, sans contrepartie future attendue. Ils ne seront notamment pas déduits des montants à payer si la consultation débouche sur un partenariat. Ils sont donc constatés en chiffre d'affaires à la date de signature du contrat de consultation.

- des royalties dépendant de l'atteinte de jalons scientifiques précis et définitivement acquis une fois ceux-ci atteints. Les royalties sont constatées en chiffre d'affaires à chaque échéance de jalon ;
- des royalties correspondant à une rémunération sur les ventes réalisées par le client par le biais de la technologie bio-moléculaire faisant l'objet des droits d'utilisation. Ces royalties sont constatées en chiffre d'affaires au % du chiffre d'affaires, lorsque celui-ci peut être estimé de manière fiable, ou lorsque la créance est acquise.

2.23 - AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

2.231 Autres produits de l'activité

La société bénéficie de subventions d'exploitation destinées à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts, pour les projets non activés.

De même, la société est éligible au crédit d'impôt recherche pour ses travaux de recherche scientifique. La quote-part sur les projets non activés est constatée en résultat.

A compter de 2008, les subventions d'exploitation et le crédit d'impôt recherche sont classés en diminution de l'actif pour les projets passés à l'actif du bilan.

2.232 Autres produits et charges opérationnels

Les autres charges et produits opérationnels correspondent à des produits et charges inhabituels, peu fréquents et de montant significatif, tels que les résultats de cession des actifs.

2.24 - COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Le coût de l'endettement financier net comprend le coût de l'endettement financier brut (intérêts sur emprunts, intérêts sur contrats de location-financement, commissions et agios bancaires, impact de l'actualisation des dettes financières, etc.), diminué des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les autres produits et charges financiers étaient constitués jusqu'en 2007 principalement de l'impact de l'actualisation du crédit impôt recherche.

2.25 - RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, à l'exception des actions d'auto-contrôle, le cas échéant.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant :

- le résultat net retraité, le cas échéant, pour tenir compte des incidences de certains plans dilutifs,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires

potentielles dilutives (options de souscription, bons de souscription...), retraité des actions d'auto-contrôle, le cas échéant. Leur nombre est déterminé par application de la méthode du rachat d'actions.

Un plan de souscription d'actions est considéré comme dilutif lorsqu'il a pour conséquence l'émission d'actions ordinaires à un cours inférieur au cours moyen de bourse ou à la juste valeur pendant la période.

2.26 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

La société applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon une présentation proche du modèle proposé par le CNC dans sa recommandation 2004-R-02.

Les flux de trésorerie de l'exercice sont ventilés entre les flux générés par l'activité, par les opérations d'investissement et par les opérations de financement.

Le tableau des flux de trésorerie est établi notamment à partir des règles suivantes :

- les plus et moins values sont présentées pour leur montant net d'impôt, lorsque la société constate un impôt,
- les provisions sur actifs circulants sont constatées au niveau de la variation des flux d'exploitation du besoin en fonds de roulement, et sont rattachées aux postes d'actifs correspondants (stocks, clients, autres créances),
- les flux liés aux intérêts versés sont classés en flux de financement,
- les flux liés aux intérêts reçus sont classés en flux liés à l'activité.

■ NOTE 3 - CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Royalties	2.222	3 090	2 750	3 500
Prestations de service et droits de consultation	2.221	130	40	110
Total		3 220	2 790	3 610

■ NOTE 4 - CHARGES DE PERSONNEL

	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Avantages à court terme (salaires)		3 537	2 391	1 267
Avantages à court terme / charges sociales		1 421	948	287
Salaires et charges		4 958	3 339	1 554
Salaires et charges de développement immobilisés		- 3 147	- 1 995	- 893
Juste valeur des avantages payés en actions	22.1	1 552	1 574	127
Total		3 363	2 918	788

En 2006, la société bénéficiait encore du statut de Jeune Entreprise Innovante (J.E.I.). Ce statut ouvrait droit à un taux réduit sur les cotisations patronales, pour les salaires des personnels affectés à la recherche. La perte de ce statut au 1^{er} janvier 2007, a entraîné une augmentation des charges sur salaires.

Avantages postérieurs à l'emploi / régimes à contributions définies : la charge nette liée aux engagements de fin de carrière est non significative. Elle est estimée à 7 K€ au 31 décembre 2008, contre 2 K€ au 31 décembre 2007 (cf. note 2.18.1).

■ NOTE 5 - DOTATIONS NETTES AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Dotations (-) et Reprises (+) aux amortissements et provisions des immobilisations incorporelles	- 191	- 145	- 159
Dotations (-) et Reprises (+) aux amortissements et provisions des immobilisations corporelles	- 747	- 320	- 251
Dotation nette provisions et variations juste valeur actifs financiers courants	0	0	0
Dotation nette provision actifs circulants	0	0	0
Dotation nette provision pour risques et charges	- 40	0	0
Total dotations de l'exercice	- 978	- 465	- 410
Quote-part subventions d'investissement	31	43	34
Total dotations nettes	- 947	- 422	- 376

■ NOTE 6 - COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	2 526	1 808	168
Intérêts sur emprunts et dettes de crédit-bail	- 99	- 31	- 14
Autres frais et intérêts bancaires	- 17	- 33	- 4
Incidence actualisation dettes financières	49	- 23	- 18
Coût de l'endettement financier brut	- 66	- 87	- 36
Coût de l'endettement financier net	2 460	1 721	132
Incidence actualisation créance d'impôt	9	15	27
Autres produits et charges financiers	9	15	27

Les variations de juste valeur des valeurs mobilières de placement n'ont aucune incidence sur les comptes au 31 décembre 2008 ainsi que sur les autres périodes présentées. La société procède à des ventes – rachats

sur les SICAV détenues, en fin de période. Pour cette raison, il n'y a pas d'écart entre le coût d'acquisition des SICAV détenues, et leur valeur d'inventaire à la clôture des périodes présentées.

■ NOTE 7 - IMPOT SUR LE RESULTAT

7.1 - TAUX D'IMPOT

Le taux d'impôt différé retenu s'élève à 33,33 % au 31 décembre 2008, ainsi que sur les autres périodes présentées.

7.2 - DETAIL DE L'IMPOT COMPTABILISE

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Impôt exigible (crédit d'impôt recherche)	3	1 392	425
Impôt différé	- 411	- 918	- 700
Total	- 408	474	- 275

7.3 - RAPPROCHEMENT IMPOT THEORIQUE / IMPOT REEL

	31/12/2008	%	31/12/2007	%	31/12/2006	%
Résultat avant impôt théorique	- 305		1 209		2 068	
Impôt théorique calculé selon le taux normal	102	-33,33 %	- 403	- 33,33 %	- 690	- 33,33 %
Différences permanentes	- 513	-48,99 %	- 515	- 42,61 %	- 10	- 0,49 %
Impôt sur déficits reportables						
non constatés auparavant	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Crédits d'impôts	3	235,73 %	1 392	115,09 %	425	20,55 %
Impact des effets taux	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Impôt Forfaitaire Annuel (IFA)	0	0,00 %		0,00 %		
Impôt constaté	- 408	153,41 %	474	39,15 %	- 275	- 13,27 %

■ NOTE 8 - RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Résultat non dilué par action			
Résultat net (en K€)	- 390	1 683	1 667
Nombre d'actions moyen non dilué	20 295 958	18 235 296	13 111 300
Résultat net par action non dilué	- 0,02	0,09	0,13
Résultat dilué par action			
Résultat net (en K€)	- 390	1 683	1 667
Nombre d'actions moyen dilué	22 557 958	20 422 296	14 024 600
Résultat net par action dilué	- 0,02	0,08	0,12w

■ NOTE 9 - ACTIFS NON COURANTS

9.1 - ACTIFS INCORPORELS

	Brevets et Frais R&D	Logiciels et autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	Total des immobilisations incorporelles
Exercice clos le 31 décembre 2006				
Solde net à l'ouverture	2 397	464	0	2 861
Acquisitions	1 893	42	0	1 935
Cessions	0	0	0	0
Amortissements	- 17	- 142	0	- 159
Solde net à la clôture	4 273	364	0	4 637
Exercice clos le 31 décembre 2007				
Solde net à l'ouverture	4 273	364	0	4 637
Acquisitions	3 582	25	98	3 705
Cessions	0	0	0	0
Amortissements	- 33	- 112	0	- 145
<i>Subvention portée au résultat</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Solde net à la clôture	7 822	277	98	8 197
Exercice clos le 31 décembre 2008				
Solde net à l'ouverture	7 822	277	98	8 197
Acquisitions	6 426	52	122	6 600
Subventions des programmes*	- 3 494	0		- 3 494
Cessions	0	0	0	0
Amortissements	- 61	- 131	0	- 192
<i>Subvention portée au résultat</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
Solde net à la clôture	10 693	198	220	11 111

* liés à une nouvelle interprétation (12/2008) des normes IFRS sur le traitement du crédit impôt recherche et des subventions sur les coûts activés.

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a conduit à constater aucune dépréciation sur les exercices présentés.

9.2 - ACTIFS CORPORELS

	Constructions	Matériel, outillage et autres immobilisations corporelles	Total des immobilisations corporelles
Exercice clos le 31 décembre 2006			
Solde net à l'ouverture	56	842	898
Acquisitions	0	748	748
Cessions	0	0	0
Amortissements	- 10	- 168	- 178
<i>Subvention portée au résultat</i>	<i>0</i>	<i>- 23</i>	<i>- 23</i>
Solde net à la clôture	46	1 399	1 445
Exercice clos le 31 décembre 2007			
Solde net à l'ouverture	46	1 399	1 445
Acquisitions	0	3 645	3 645
Cessions	- 100	0	- 100
Amortissements	56	- 242	- 186
<i>Subvention portée au résultat</i>	<i>0</i>	<i>43</i>	<i>43</i>
Solde net à la clôture	2	4 845	4 847
Exercice clos le 31 décembre 2008			
Solde net à l'ouverture	2	4 845	4 847
Acquisitions	133	1 326	1 459
Cessions	0	- 38	- 38
Amortissements	- 44	- 665	- 709
<i>Subvention portée au résultat</i>	<i>0</i>	<i>31</i>	<i>31</i>
Solde net à la clôture	91	5 499	5 590

En 2008, les acquisitions financées par des contrats de location-financement (crédit bail mobilier) s'élèvent à 2 544 K€, contre 569 K€ en 2007 et 580 K€ en 2006.

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a conduit à constater aucune dépréciation sur les exercices présentés. Il n'existe pas de garantie donnée pour des immobilisations corporelles au 31 décembre 2008. De même, aucun équipement n'est donné en garantie, prêté ou loué à un client (hors biens financés par crédit bail).

9.3 - ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

Au 31 décembre 2008, les actifs financiers non courants sont constitués de dépôts et cautionnements, dont l'échéance de remboursement n'est pas connue.

9.4 - AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants étaient constitués en 2007 de la part à plus d'un an de la créance d'impôt recherche, nette d'actualisation.

Il n'existe plus de parts à plus d'un an au 31 décembre 2008. Les CIR 2006 & 2007 ont fait l'objet d'un remboursement immédiat grâce aux dispositions fiscales en vigueur (loi de finance 2007 pour le CIR 2006 et statut des PME de croissance pour le CIR 2007). Le CIR 2008 est également remboursable immédiatement en application de la loi de Finance 2008.

■ NOTE 10 - ACTIFS COURANTS (HORS TRESORERIE)

10.1 - STOCKS

Le détail du traitement des stocks est présenté en note 2.15.

10.2 - CLIENTS

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Valeur brute	55	214	183
Provision clients	0	- 173	- 173
Valeur nette	55	41	10

Au 31 décembre 2008, la créance de 164 K€, détenue sur la filiale allemande METabolic EXplorer GmbH, provisionnée à 100 %, a été soldée. La filiale a été définitivement liquidée (cf. 2.12 supra).

La totalité des provisions constituées les années précédentes ont été reprises en 2008. Le solde correspond à 3 créances diverses.

L'impact net des clients douteux au compte de résultat est non significatif sur les exercices présentés.

Les créances clients ont une échéance inférieure à 1 an au 31 décembre 2008, et dans les autres périodes présentées. La part des créances clients échues et non provisionnées au 31 décembre 2008 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, compte tenu du caractère non significatif de cette information (cf. note 23).

10.3 - AUTRES ACTIFS COURANTS

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Part à - d'un an du CIR ⁽¹⁾	2 642	1 508	560
Compte-courant filiale ⁽²⁾	0	400	400
Charges constatées d'avance ⁽³⁾	567	343	391
Produits à recevoir ⁽⁴⁾	2 093	840	168
Divers ⁽⁵⁾	167	467	98
Actualisation ⁽⁶⁾	0	0	0
Valeur brute	5 469	3 559	1 617
Dépréciation ⁽⁶⁾	0	- 400	- 400
Valeur nette	5 469	3 158	1 217

(1) La part à moins d'un an du CIR au 31 décembre 2008 comprend les CIR 2005 (181 K€) et 2008 (2 461 K€) dont l'échéance de remboursement est prévue en 2009. La part à moins d'un an de l'incidence d'actualisation est non significative sur les années présentées.

(2) En 2007 : compte courant de la filiale allemande METabolic Explorer GmbH, déprécié à 100 %. Compte repris intégralement en 2008, du fait de la liquidation définitive de la filiale.

(3) Les charges constatées d'avance enregistrent principalement 436 K€ d'achats non consommés au 31 décembre 2008, contre 260 K€ au 31 décembre 2007 et 200 K€ au 31 décembre 2006 (cf. note 2.15).

(4) Produits à recevoir : il s'agit de produits à recevoir sur des subventions d'exploitation.

(5) En 2008, les autres actifs divers correspondent principalement à des fournisseurs débiteurs.

(6) Dépréciation du compte courant sur la filiale allemande, reprise sur la période.

Toutes les échéances des autres actifs courants sont inférieures à un an. La part des autres créances échues et non provisionnées au 31 décembre 2008 est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an (cf. note 23).

■ NOTE 11 - TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Valeurs mobilières	23 227	7 475	6 299
Comptes courants bancaires et disponibilités ⁽¹⁾	32 462	50 599	54
Trésorerie et équivalent de trésorerie	55 690	58 074	6 353
Concours bancaires créditeurs	- 90	- 398	- 240
Trésorerie créditrice	- 90	- 398	- 240
Trésorerie nette	55 599	57 676	6 113

(1) dont 30 483 K€ placés sur un contrat de capitalisation (cf. note 2.17).

Les variations de juste valeur au 31 décembre 2008 sont évoquées en note 6 supra.

■ NOTE 12 - CAPITAL ET RESERVES

La société n'est soumise à aucune exigence règlementaire spécifique en matière de capital.

La direction de la société n'a pas défini de politique et de gestion spécifique du capital. La société privilégie à ce jour un financement de son développement par fonds propres et endettement externe.

La société inclut, pour le suivi de ses capitaux propres, l'ensemble des composantes de capitaux propres, et n'assimile pas de passifs financiers à des fonds propres.

(en euro)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Valeur du capital	2 034 950	2 024 950	1 311 130
Nombre total d'actions	20 349 497	20 249 497	131 113
Valeur nominale (en euros)	0,10	0,10	10,0

L'évolution du nombre d'actions est donnée dans le tableau ci-dessous (cf. commentaires donnés dans le tableau des variations de capitaux propres).

	Total	Actions A	Actions B	Actions C	Actions D	Actions nouvelles
Nombre d'actions 31/12/2006	131 113	16 670	17 480	90 903	6 060	0
Division par 100 du nominal (AGE du 27/02/2007)	13 111 300	1 667 000	1 748 000	9 090 300	606 000	
Actions émises sur l'exercice (Directoires du 10/04/2007 et du 16/04/2007)	7 108 197					7 108 197
Actions émises sur l'exercice (Directoire du 23/10/2007)	30 000					30 000
Transformation des actions anciennes en actions nouvelles	0	- 1 667 000	- 1 748 000	- 9 090 300	- 606 000	13 111 300
Nombre d'actions 31/12/2007	20 249 497	0	0	0	0	20 249 497
Actions émises sur l'exercice (Directoire du 08/10/2008)						100 000
Nombre d'actions 31/12/2008	20 249 497	0	0	0	0	20 349 497

Les actions des catégories A, B, C et D ont été annulées, par décision de l'AGE du 27 février 2007, et transformées en actions nouvelles simples.

Il existe un droit de vote double pour les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans. Au 31 décembre 2008, il existe 9 568 596 actions à droit de vote double.

Au 31 décembre 2008, le nombre total de droits de vote est de 29 918 093.

Les titres d'autocontrôle ont été constatés en moins des réserves. La plus value latente réalisée au 31 décembre 2008 est non significative (1 K€).

Pour mémoire, les réserves sociales (hors résultat de l'exercice) de METabolic EXplorer se détaillent comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Primes	65 291	65 227	11 403
Report à nouveau	0	- 1 272	- 3 638
Réserves légales	202	0	
Autres réserves	2 645	0	
Total des réserves sociales	68 139	63 955	7 765

■ NOTE 13 - PAIEMENTS EN ACTIONS

BSPCE en cours au 31 décembre 2008 :

Les principales caractéristiques des BSPCE en cours au 31 décembre 2008 sont présentées dans le tableau ci-dessous (un bon de souscription donne droit à 100 actions) :

Bons de Souscription de Parts de Créateurs d'Entreprise	En nombre	Prix de souscription moyen par action	Valeur totale
Capital : nombre d'actions à la clôture	20 349 497		
Bénéfice par action à la clôture (non dilué)	0,13		
Nombre de bons émis à l'ouverture	13 120	0,82	1 074 678
Nombre de bons émis et non attribués sur la période			0
Nombre de bons émis et attribués sur la période			0
Nombre de bons émis antérieurement et attribués sur la période			0
Nombre de bons exercés sur la période	1 000	0,74	73 706
Nombre de bons rachetés et annulés sur la période			0
Nombre de bons devenus caducs sur la période			0
Nombre de bons émis à la clôture	12 120	0,83	1 000 972
Année d'échéance des BSPCE (valeurs en euro)			2011
Nombre de bons venant à échéance			12 120
Valeur totale			1 000 972
Valeur unitaire moyenne / action (arrondie)			0,83

Actions gratuites attribuées au 31 décembre 2008 :

1 050 000 actions gratuites ont été attribuées par décision d'AGE du 27 février 2007. Ces actions ont été attribuées en trois tranches :

- tranche 1 : 350 002 actions ;
- tranche 2 : 350 000 actions ;
- tranche 3 : 349 998 actions.

L'acquisition des actions est définitive à l'issue d'une période de présence des bénéficiaires de 2 ans (soit le 10 avril 2009), à la condition que l'introduction en bourse des actions de la société soit réussie, condition qui a été respectée.

La tranche 1 n'est soumise à aucune autre condition. La méthode de valorisation des actions attribuées dans cette tranche est la valeur estimée des actions de la société, à la date d'attribution, pondérée d'une probabilité de présence des bénéficiaires à l'issue des 2 ans requis, et d'une probabilité de réussite de l'introduction en bourse. Les tranches 2 et 3 sont soumises à des conditions de performance des actions de la société, par rapport à leur cours d'introduction. Pour estimer les valeurs probables de ces tranches au terme de la période conditionnelle de présence (2 ans), l'expert a utilisé la méthodologie dite de "Monte-Carlo", comme décrit dans la note 2.18. Pour rappel, la tranche 2 a été acquise en 2007.

Au cours du deuxième semestre 2008 :

- 100 000 actions gratuites sont devenues sans objet suite au départ du bénéficiaire, avant la fin de sa période d'acquisition. La charge correspondante a été reprise en résultat dans les comptes à la clôture.

- 50 000 actions gratuites ont été attribuées par décision du Directoire du 8 octobre 2008. Ces actions ont été attribuées en trois tranches dans les mêmes conditions que les 1 050 000 actions précédemment attribuées :

- tranche 1 : 16 667 actions ;
- tranche 2 : 16 667 actions ;
- tranche 3 : 16 666 actions.

L'acquisition des actions est définitive à l'issue d'une période de présence des bénéficiaires de 2 ans (soit le 8 octobre 2010).

La valorisation des actions gratuites, déterminée à leurs dates d'attribution selon la méthode dite de "Monte Carlo", s'élève à 3 464 K€, dont une charge cumulée comptabilisée par contrepartie des réserves de 3 126 K€ au 31 décembre 2008, dont 1 574 K€, correspondant aux droits acquis sur l'exercice 2007, et 1 552 K€ sur l'exercice 2008.

■ NOTE 14 - PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

En 2006 et 2007, elles étaient exclusivement constituées de l'engagement de retraite.

Au 31 décembre 2008, elles sont constituées de l'engagement retraite et d'une provision de 40 K€ (cf note 2.19).

■ NOTE 15 - ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net de la trésorerie disponible est donné dans le tableau ci-après :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
+ Endettement financier brut (voir note 15.1)	3 663	1 895	1 347
- Trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 11)	- 55 690	-58 074	-6 352
+/- Autres actifs financiers courants	0	0	0
Endettement financier net	- 52 027	- 56 179	-5 005

15.1 - VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts et dettes financières non courants			
Solde à l'ouverture	1 088	820	533
Souscriptions de la période	2 544	669	580
Remboursements de la période	- 95	- 130	- 27
Variation de l'actualisation	22	23	28
Reclassement non courant à courant	- 709	- 294	- 294
Solde à la clôture	2 850	1 088	820
Découverts et autres concours bancaires courants			
Solde à l'ouverture	398	240	264
Augmentation de la période	90	398	240
Diminution de la période	- 398	- 240	- 264
Solde à la clôture	90	398	240
Dettes financières courantes			
Solde à l'ouverture	409	288	214
Augmentation de la période	27	0	0
Diminution de la période	- 418	- 170	- 214
Variation de l'actualisation	- 4	- 3	- 6
Reclassement non courant à courant	709	294	294
Solde à la clôture	722	409	288
Total de l'endettement financier brut			
Solde à l'ouverture	1 895	1 348	1 011
Augmentation de la période	2 661	1 067	820
Diminution de la période	- 91	- 540	- 506
Variation de l'actualisation	16	20	22
Reclassement non courant à courant	0	0	0
Solde à la clôture	3 663	1 895	1 347

Le détail des dettes financières liées à des contrats de location-financement est présenté en note 15.3.

15.2 - ECHEANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Emprunts et dettes financières	3 573	1 497	1 108
A moins d'un an	722	409	288
Entre un et cinq ans	1 966	912	820
A plus de cinq ans	885	175	0
Découverts et autres concours bancaires	90	398	240
A moins d'un an	90	398	240
Entre un et cinq ans	0	0	0
A plus de cinq ans	0	0	0
Endettement financier global	3 663	1 895	1 347
A moins d'un an ⁽¹⁾	813	807	527
Entre un et cinq ans ⁽²⁾	1 966	912	820
A plus de cinq ans ⁽³⁾	884	175	0

(1) Dont dettes à moins d'un an non actualisées :

Crédit-baux : 526 K€ au 31 décembre 2008, 241 K€ au 31 décembre 2007, 164 K€ au 31 décembre 2006.

Découverts bancaires : 90 K€ au 31 décembre 2008, 398 K€ au 31 décembre 2007, 240 K€ au 31 décembre 2006.

(2) Dont dettes entre un an et cinq ans, non actualisées :

Crédits-baux : 1 966 K€ au 31 décembre 2008, 752 K€ au 31 décembre 2007, 605 K€ au 31 décembre 2006.

(3) Dont dettes à plus de 5 ans non actualisées :

Crédits-baux : 884 K€ au 31 décembre 2008, 175 K€ au 31 décembre 2007, néant au 31 décembre 2006.

L'essentiel des emprunts sont à taux fixe. Les intérêts non courus sont indiqués en note 15.3 ci-après.

La société n'est pas exposée à un risque de liquidité (cf. note 23). De ce fait, aucune ventilation n'est donnée, sur la partie à moins d'un an de l'endettement financier.

Les dettes financières incluent, au 31 décembre 2008 :

- Une avance remboursable conditionnée consentie fin 2000 par l'Anvar pour un montant total de 747 K€. Cette avance est remboursable sans intérêt dans la mesure où le projet subventionné a été couronné de succès. Les remboursements ont fait l'objet d'échéanciers précis. Cette dette est actualisée. L'incidence de l'actualisation cumulée s'élève à 10 K€ au 31 décembre 2008 contre 25 K€ au 31 décembre 2007 contre 50 K€ au 31 décembre 2006.
- Des dettes d'un montant total de 3 377 K€ au 31 décembre 2008, concernant 9 contrats de crédit bail dont 6 conclus sur 60 mois, 2 sur 84 mois et 1 sur 96 mois à taux fixes, entre 2004 et 2008. L'objet de ces contrats est le financement des matériels et outillages de laboratoire, pour une valeur brute totale de 4 008 K€. A noter que deux contrats de crédit bail ont été mis en place en 2008 pour une valeur brute de 2 544 K€. Ils financent essentiellement du matériel du pré-pilote d'industrialisation.

- Une avance remboursable de 150 K€, consentie par l'OSEO Innovation. Cette avance qui ne porte pas intérêts constitue une aide à la faisabilité du projet d'introduction en bourse. Elle est remboursable en deux tranches, l'une de 70 K€ qui a été réglée en septembre 2008, et une seconde de 80 K€ en septembre 2009.

La société possède une ligne de trésorerie négociée de 200 K€, dont les intérêts sont calculés sur le taux moyen mensuel du marché monétaire (T4M). Les découverts bancaires donnent lieu à agios bancaires calculés sur la base du TBB.

Les garanties liées à l'endettement financier sont détaillées en note 21 – Engagements hors bilan.

Il n'existe aucune dette financière conclue avant la clôture et mise en place postérieurement.

15.3 - DETTES LIEES A DES CONTRATS DE CREDIT BAIL

La part des dettes correspondant à des contrats de crédit bail est détaillée dans le tableau ci-après :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
A moins d'un an	526	241	164
Entre un et cinq ans	1 966	752	605
A plus de cinq ans	885	175	0
Dettes financières de crédit-bail	3 377	1 168	769

Les montants qui restent à payer au 31 décembre 2008 intérêts compris, représentent 3 969 K€ (contre 1 314 K€ au 31 décembre 2007 et 843 K€ au 31 décembre 2006) dont :

- 688 K€ à moins d'un an (contre 288 K€ au 31 décembre 2007 et 192 K€ au 31 décembre 2006) ;
- 2 272 K€ entre un an et cinq ans (contre 1 026 K€ au 31 décembre 2007 et 651 K€ au 31 décembre 2006) ;
- 1 009 K€ à plus de cinq ans (néant au 31 décembre 2007 et au 30 juin 2007).

15.4 - AUTRES DETTES NON COURANTES

Les autres dettes non courantes sont constituées d'une avance sur royalties de 500 K€, dans le cadre d'un contrat avec un partenaire, qui viendra s'imputer en déduction de royalties perçues sur des ventes futures. L'impact de

l'actualisation de cette dette est de - 70 K€ au 31 décembre 2008.

Les autres dettes non courantes ont une échéance inférieure à 5 ans.

■ NOTE 16 - IMPOTS DIFFERES

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Fiscalité sur déficits reportables	804	1 659	841
Fiscalités sur différences temporaires imposables	6	5	4
Retraitements sur immobilisations incorporelles	29	75	91
Retraitements sur subventions liées à de la R&D activée	451		
Autres impôts différés actifs	7	10	12
Impôt différé actif	1 298	1 749	948
Fiscalité sur juste valeur des dettes financières	- 27	- 7	- 10
Différences sur durées d'amortissement	0	0	0
Retraitements sur immobilisations corporelles	- 6	- 66	- 81
Impôt différé passif	- 33	- 73	- 91
Impôt différé net	1 266	1 676	857

L'ensemble des impôts différés est comptabilisé.

Les actifs d'impôts différés liés aux déficits fiscaux reportables ont été constatés en prenant en compte le budget prévisionnel limité aux 3 années suivantes. Comme en 2007, l'application de cette modalité conduit la société à constater l'intégralité des impôts différés actifs liés aux déficits fiscaux reportables.

Au 31 décembre 2008, il n'y a pas d'impôts différés imputés directement en réserves.

La hausse importante au 31 décembre 2007 de la fiscalité sur les déficits reportables s'explique principalement par le calcul d'un impôt différé sur le déficit reportable, lié en grande partie aux frais d'introduction en bourse de 5 212 K€, immédiatement déduits fiscalement. Ces frais ayant été imputés en déduction des capitaux propres, l'impôt afférent a été traité de la même manière.

■ NOTE 17 - DETTES FOURNISSEURS ET ASSIMILEES

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 1 009 K€ au 31 décembre 2008. Ces dettes sont à maturité inférieure à un an. La part des dettes échues au 31 décembre 2008

est non significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an, cette information étant considérée comme non significative (cf. note 23).

■ NOTE 18 - AUTRES PASSIFS COURANTS

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Dettes fiscales & sociales	844	693	322
Produits constatés d'avance	0	97	74
Dettes sur immobilisations	330	921	117
Autres dettes d'exploitation	113	73	74
Total des autres dettes	1 288	1 784	587

Les autres dettes ont une échéance inférieure à un an. La part des dettes échues au 31 décembre 2008 est non

significative. Aucune ventilation n'est donnée sur la partie à moins d'un an (cf note 23).

NOTE 19 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Actifs et passifs financiers

	Au 31 décembre 2008			Au 31 décembre 2007			Au 31 décembre 2006		
	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la Juste valeur ⁽¹⁾	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la Juste valeur ⁽¹⁾	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Dont évalué à la Juste valeur ⁽¹⁾
Actifs									
Actifs financiers non courants	A et D	49	49	A et D	35	35	A et D	23	23
Autres actifs non courants ⁽²⁾	C	0	0	C	171	171	C	280	280
Créances clients	D	55	55	D	41	41	D	10	10
Autres actifs courants ⁽²⁾	D	3 373	3 373	D	1 850	1 850	D	969	969
Trésorerie et équivalents de trésorerie	B	55 690	55 690	B	58 074	58 074	B	6 352	6 352
Passifs									
Dettes financières courantes et non courantes	C	3 664	3 664	C	1 895	1 895	C	1 347	1 347
Autres passifs non courants ⁽³⁾	D	430	430	D	289	289	D	101	101
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	D	1 009	1 009	D	587	587	D	523	523
Autres passifs courants ⁽³⁾	D	443	443	D	994	994	D	191	191

(1) La valeur nette comptable des actifs et passifs évalués au coût ou au coût amorti est proche de leur juste valeur.

(2) Hors créances fiscales (sauf Crédit Impôt Recherche) et sociales, et comptes de régularisation.

(3) Hors dettes fiscales et sociales, et comptes de régularisation

A : actifs disponibles à la vente.

B : actifs à la juste valeur par le résultat. Ils ne concernent en pratique que les valeurs mobilières de placement.

C : actifs et passifs évalués au coût amorti.

D : actifs et passifs évalués au coût.

E : placements détenus jusqu'à l'échéance. Aucun actif ne répond à cette définition sur les exercices présentés.

Les variations de juste valeur et les dépréciations ont été constatées uniquement en résultats. Aucun montant n'a été directement imputé sur les capitaux propres.

Instruments dérivés

La société n'a pas mis en place d'instruments financiers dérivés.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent uniquement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 10-2).

NOTE 20 - EFFECTIFS

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Effectif fin de période (équivalent temps plein)	94	68	40

NOTE 21 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements de rachats d'actions

Non applicable.

Engagements liés aux emprunts

Le détail des engagements est donné en note 15.2.

Engagements liés aux instruments financiers

Non applicable.

Engagements liés aux contrats de location simple

Contrat de location simple portant sur des actifs mobiliers :

Les engagements présentés sur les trois exercices concernent principalement des locations de véhicules de société, ainsi que la location de divers matériels de bureautique.

Ci-dessous, la ventilation des engagements sur contrats de location simple sur les trois exercices présentés.

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Part - 1 an	61	50	20
Part 1 à 5 ans	76	81	40
Part + 5 ans	0	0	0
Total engagements Locations Simples	136	131	60

Contrat de location simple portant sur des actifs immobiliers :

Les engagements de loyers immobiliers souscrits par la société s'élèvent à 408 K€ au 31 décembre 2008 contre 384 K€ au 31 décembre 2007. Les baux immobiliers sont

consentis pour une durée de neuf années entières et consécutives, avec la possibilité pour la société, de donner congé des baux, tous les trois ans.

Ci-dessous, la ventilation des loyers et charges locatives, en parts à moins d'un an, entre 1 et 5 ans et à plus de 5 ans :

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Part - 1 an	232	223	172
Part 1 à 5 ans	176	161	253
Part + 5 ans	0	0	0
Total engagements Locations Simples	408	384	425

Engagements liés à des commandes d'immobilisations

Le montant des commandes signées et dont les prestations et/ou travaux sont non engagées au 31 décembre 2008 est non significatif (9 K€).

Autres engagements donnés

Néant.

Autres engagements reçus

Néant.

NOTE 22 - CHANGEMENT DE METHODE DE TRAITEMENT DU CREDIT IMPOT RECHERCHE ET DES SUBVENTIONS AFFECTES A LA R&D IMMOBILISEE

Le mode de prise en compte du crédit d'impôt et de certaines subventions à l'innovation a été modifié en prenant en compte deux paramètres :

- Depuis l'exercice 2008, le mode de calcul du crédit d'impôt recherche a changé. La part dépense en volume est désormais prépondérante et permet d'affecter en pourcentage ce crédit d'impôt aux dépenses éligibles ;
- Une part importante des dépenses de développement constitue des investissements pour notre société (cf note 9).

Par ailleurs, la "jurisprudence comptable" et les praticiens, notamment dans une position de décembre 2008 confirme que le crédit d'impôt recherche peut être

considéré désormais comme une "subvention publique" en application de l'IAS 20 prise en compte au fur et à mesure des amortissements des frais de développement ayant permis l'octroi de ce "crédit d'impôt".

En conséquence, le C.I.R. calculé chaque année est désormais comptabilisé de la manière suivante :

- En produit d'exploitation pour la partie des dépenses restant en charges,
- En déduction des frais de développement pour la quote-part des frais activés.

Ce changement de méthode a été constaté de façon prospective sans retraitement des années antérieures pour les capitaux propres.

22.1 - IMPACT SUR LE COMPTE DE RESULTAT

	Notes	31/12/2008 N ^{le} méthode	31/12/2008	Ecart en K€	31/12/2007
Chiffre d'affaires	2.22 & 3	3 220	3 220	0	2 790
Autres produits de l'activité	2.231	361	1 390	- 1 029	1 452
Frais de recherche et développement		- 6 868	- 6 868	0	- 4 174
Frais de développement activés		5 968	5 968	0	3 301
Frais de recherche et développement nets		- 900	- 900	0	- 873
Frais commerciaux		- 990	- 990	0	- 539
Frais administratifs		- 2 645	- 2 645	0	- 1 788
Autres produits et charges opérationnels	2.232	55	55	0	6
Résultat opérationnel avant paiement en actions		- 899	130	- 1 029	1 048
Charges de personnel liées aux paiements en actions	13 & 22.1	- 1 552	- 1 552	0	- 1 574
Résultat opérationnel après paiement en actions		- 2 451	- 1 422	- 1 029	- 526
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		2 526	2 526	0	1 808
Coût de l'endettement financier brut		- 66	- 66	0	- 87
Coût de l'endettement financier net	2.24 & 6	2 460	2 460	0	1 721
Autres produits et charges financiers	6	9	9	0	15
Charge (-) / Produit d'impôt	7	- 408	1 606	- 2 014	474
Résultat net		- 390	2 653	- 3 043	1 683
Résultat par action (en euros)	2.25 & 8	- 0,02	0,13	- 0,15	0,09
Résultat dilué par action (en euros)	2.25 & 8	- 0,02	0,12	- 0,13	0,08

22.2 - IMPACT SUR LE BILAN

	Notes	31/12/2008 N ^{le} méthode	31/12/2008	Ecart en K€	31/12/2007
Actif					
Actifs incorporels	9.1	11 111	14 605	- 3 494	8 197
Actifs corporels	9.2	5 590	5 590	0	4 847
Actifs financiers non courants	9.3	49	49	0	35
Autres actifs non courants	9.4	0	0	0	171
Impôts différés actifs	16	1 266	815	451	1 676
Total des actifs non courants		18 016	21 059	- 3 043	14 926
Stocks	10.1	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	10.2	55	55	0	41
Autres actifs courants	10.3	5 469	5 469	0	3 158
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	55 690	55 690	0	58 074
Total des actifs courants		61 214	61 214	0	61 273
Total actif		79 230	82 273	- 3 043	76 199
Passif					
Capital	12	2 035	2 035	0	2 025
Primes	12	65 291	65 291	0	65 227
Réserves légales	12	202	202	0	0
Report à nouveau	12	0	0	0	- 1 272
Autres réserves	22.2	5 695	5 695	0	2 240
Impôts différés		0	0	0	1 737
Résultat de l'exercice		- 390	2 653	- 3 043	1 683
Total des capitaux propres		72 833	75 876	- 3 043	71 641
Dettes bancaires non courantes	15.1	2 851	2 851	0	1 089
Provisions non courantes	14	7	7	0	2
Autres dettes non courantes	15.4	430	430	0	289
Total des passifs non courants		3 288	3 288	0	1 380
Découverts bancaires	11 & 15.1	90	90	0	398
Dettes bancaires et autres dettes financières courantes	15.1	722	722	0	409
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	1 009	1 009	0	587
Autres passifs courants	18	1 288	1 288	0	1 784
Total des passifs courants		3 109	3 109	0	3 178
Total passif		79 230	82 273	- 3 043	76 199

22.3 - IMPACT SUR LES CAPITAUX PROPRES

	Capital	Primes	Report à nouveau	Autres réserves	Résultat	Total
Capitaux propres 31/12/2005	1 311	11 403	- 4 382	4 216	- 2 091	10 457
Dividendes						
Augmentation de capital						
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				127		127
Affectation du résultat			295	- 2 385	2 091	
Résultat net exercice					1 667	1 667
Autres mouvements			450	- 438		12
Capitaux propres 31/12/2006	1 311	11 403	- 3 637	1 519	1 667	12 263
Dividendes						
Augmentation de capital	714	53 824				54 538
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				1 574		1 574
Impôts différés				1 737		1 737
Affectation du résultat			2 365	- 698	- 1 667	
Résultat net exercice					1 683	1 683
Autres mouvements				- 154		- 154
Capitaux propres 31/12/2007	2 025	65 227	- 1 272	3 978	1 683	71 641
Dividendes						
Augmentation de capital	10	64				74
BSPCE et actions gratuites attribuées aux salariés				1 552		1 552
Affectation du résultat			1 272	411	- 1 683	
Résultat net exercice					- 390	- 390
Autres mouvements				- 44		- 44
Capitaux propres 31/12/2008	2 035	65 291	0	5 898	- 390	72 833

■ NOTE 23 - INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

23.1 - AVANTAGES ACCORDES AUX DIRIGEANTS MEMBRES DU DIRECTOIRE ET DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Avantages accordés hors paiements en actions

Il n'existe aucun autre avantage accordé aux dirigeants, ni régime de retraite complémentaire, ni avantage à long terme, ni avantage postérieur à l'emploi.

La rémunération brute globale des membres du Directoire s'élève à 545 K€ au 31 décembre 2008, et 208 K€ de charges sociales.

La rémunération des membres du Conseil de Surveillance s'élève à 21 K€ au 31 décembre 2008.

Avantages accordés liés à des paiements en actions

Les avantages accordés liés à des paiements en actions (BSPCE) ou à des actions gratuites (voir notes 2.18 et 13) s'élèvent à 2 962 K€ dont :

- 1 705 K€ au titre de 11 110 BSPCE accordés aux membres du Directoire,
- 1 257 K€ au titre des 850 000 actions gratuites accordées aux membres du Directoire par l'AGE du 27 février 2007 (montant calculé au prorata des droits acquis cumulés au 31 décembre 2008).

23.2 - TRANSACTIONS REALISEES AVEC LA SOCIETE NON CONSOLIDEE AYANT UN DIRIGEANT EN COMMUN

Néant

■ NOTE 24 - INFORMATIONS SUR LES RISQUES LIES AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques de crédit

La société n'est pas exposée à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. La société n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers.

Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs.

Risques de liquidité

La société n'est pas exposée à un risque de liquidité, les actifs courants, et notamment les éléments de trésorerie, étant très supérieurs aux passifs courants. Pour cette raison, les échéances n'ont pas été détaillées pour la part à moins d'un an.

Risques de marché

La société n'est pas exposée à des risques de marché (risques de taux, risques de change, risques actions,...) significatifs. Toutefois, elle détient des placements significatifs, qui génèrent des revenus financiers (intérêts). De ce fait, elle est exposée à un risque de taux dont l'impact d'une variation de +/- 1 % est évalué à +/- 540 K€ sur les produits financiers.



■ NOTE 25 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

■ NOTE 26 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge sur l'exercice 2008	(en K€)
Contrôle légal des comptes	62
Autre diligences directement rattachées à la mission	6



RAPPORT D'AUDIT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les comptes présentés selon les normes IFRS au 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société METabolic EXplorer et en réponse à votre demande, nous avons effectué un audit des comptes établis selon le référentiel IFRS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces "comptes" ont été établis sous la responsabilité de votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les "comptes" ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant

les montants et informations figurant dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues, et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

A notre avis, les comptes présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière de la société au 31 décembre 2008, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice écoulé.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode concernant le traitement comptable du crédit d'impôt recherche et des subventions d'exploitation exposé dans les notes 1 et 22 de l'annexe.

Fait à Clermont-Ferrand et à Villeurbanne, le 15 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes

SA EXCO CLERMONT-FD

14, avenue Marx Dormoy - 63000 Clermont-Ferrand

François VERDIER

Mandataire social

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

CABINET MAZARS

131, boulevard Stalingrad - 69624 Villeurbanne

Olivier BIETRIX

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



COMPTES AUX NORMES FRANÇAISES

au 31 décembre 2008

Compte de résultat	80
Bilan	82
Note 1 - Faits caractéristiques de l'exercice	83
Note 2 - Règles et méthodes comptables	83
2.1 - Immobilisations incorporelles	
2.2 - Immobilisations corporelles	
2.3 - Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement	
2.4 - Stocks	
2.5 - Créances	
2.6 - Avances conditionnées	
2.7 - Subventions d'exploitation	
2.8 - D.I.F.	
2.9 - PME de croissance - Statut des Gazelles	
Note 3 - Immobilisations incorporelles	86
Note 4 - Immobilisations corporelles	86
Note 5 - Immobilisations financières	87
Note 6 - Créances clients	87
Note 7 - Autres créances	87
Note 8 - Trésorerie	88
8.1 - Disponibilité à l'actif	
8.2 - Passif de trésorerie	
8.3 - Trésorerie nette	
Note 9 - Comptes de régularisation actif	88
Note 10 - Capital	89
10.1 - Capital émis	
10.2 - Capital non émis	
Note 11 - Variation des capitaux propres	92
Note 12 - Avances conditionnées	92
Note 13 - Endettement	93
13.1 - Emprunts bancaires	
13.2 - Crédits baux	
Note 14 - Passifs circulants	95
Note 15 - Impôt	95
15.1 - Détail de l'impôt	
15.2 - Situation fiscale latente	
Note 16 - Engagements hors bilan	95
16.1 - Engagements donnés	
16.2 - Engagements reçus	
Note 17 - Filiales et sociétés liées	96
17.1 - Filiales et participations	
17.2 - Relation avec les entreprises liées	
Note 18 - Comptes de régularisation	97
18.1 - Charges à payer	
18.2 - Produits à recevoir	
18.3 - Charges et produits constatés d'avance	
Note 19 - Chiffres d'affaires	98
Note 20 - Résultat exceptionnel	98
20.1 - Produits exceptionnels	
20.2 - Charges exceptionnelles	
Note 21 - Personnel	99
21.1 - Effectif	
21.2 - Rémunérations des dirigeants	
Note 22 - Honoraires Commissaires aux Comptes	99

COMPTE DE RESULTAT

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2007	2006
Ventes Marchandises France				
Ventes Marchandises Export				
Ventes Biens France				
Ventes Biens Export				
Chiffres d'affaires nets	19	130	40	110
Production stockée				
Production immobilisée	3	5 852	3 401	1 397
Subventions d'exploitation	2.7	1 390	1 446	312
Reprises sur amortissements et transf. de charges		647	28	14
Autres produits	19	3 090	2 752	3 500
Total produits d'exploitation		11 109	7 667	5 333
Achats de marchandises				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats MP & autres approvisionnements		512	406	113
Variations de stocks (marchandises)		-	-	-
Autres charges externes		4 290	2 486	1 443
Impôts, taxes & assimilés		186	127	79
Salaires & traitements		3 545	2 391	1 267
Charges sociales		1 421	948	287
Dotations amortissements sur immobilisations		423	250	275
Dotations provisions sur immobilisations				
Dotations provisions sur actifs circulants				
Dotations provisions pour risques & charges		40	-	-
Autres charges		653	62	25
Total charges d'exploitation		11 070	6 670	3 489
Résultat d'exploitation		39	997	1 844
Produits des autres VMP				
Autres intérêts & produits assimilés		2 398	1 646	-
Reprises sur provisions & transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP		296	165	167
Total des produits financiers		2 694	1 811	167

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

(en milliers d'euros)	Notes	2008	2007	2006
Dotations financières aux amortissements & provisions				
Intérêts & charges assimilés		253	89	5
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Total des charges financières		253	89	5
Résultat financier		2 441	1 722	162
Résultat courant avant impôts		2 480	2 719	2 006
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		12	36	4
Produits exceptionnels sur opérations en capital		2 566	634	595
Reprises sur provisions & transferts de charges		106		
Total des produits exceptionnels		2 684	670	599
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		0	1	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 650	661	664
Dotations exceptionnelles aux amortissements & provisions				
Total des charges exceptionnelles		2 650	662	664
Résultat exceptionnel	20	34	8	- 65
Participation des salariés aux fruits de l'entreprise				
Impôt sur les bénéfices	15	- 2 468	- 1 392	- 425
Total des produits				
Total des charges				
Bénéfice ou Perte		4 982	4 119	2 366

Monnaie de tenue : euro
Monnaie de présentation : euro

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2008.

Annexe au bilan pour l'exercice au 31 décembre 2008 dont le total est de 79 078 877,60 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste et dégageant un bénéfice de 4 981 781,08 €.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

BILAN

Actif (en milliers d'euros)	Notes	2008			2007	2006
		Brut	Amort. Prov	Net	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2.1 & 3	15 486	742	14 744	8 452	4 909
Immobilisations corporelles	4	2 979	698	2 281	3 597	523
Immobilisations financières	5	49		49	35	23
Total actif immobilisé		18 514	1 440	17 074	12 084	5 455
Stocks	2.4	-	-	-	-	-
Créances clients et rattachés	6	56		56	41	10
Autres créances	7	5 611		5 611	3 422	1 410
Trésorerie	8.1	55 771		55 771	58 174	6 353
Total actif circulant		61 438		61 438	61 637	7 773
Charges constatées d'avance	18.3	567		567	343	390
Total régularisation actif		567	-	567	343	390
Total général actif		80 519	1 440	79 079	74 064	13 618

Passif

	Notes	2008	2007	2006
Capital	10	2 035	2 025	1 311
Primes d'émissions		65 291	65 228	11 403
Réserves		202	-	-
Autres réserves		2 645	-	-
Report à nouveau		-	-1 272	-3 638
Résultat de l'exercice		4 982	4 119	2 366
Subventions d'investissement		122	118	53
Capitaux propres	11	75 277	70 218	11 495
Avances conditionnées	12	210	359	389
Provisions pour risques & charges		40	-	-
Emprunts-Dettes s/ Etabl.Crédit	13	-	-	-
Concours bancaires courants	8.2	91	397	-
Emprunts-Dettes divers		-	-	240
Dettes fournisseurs et rattachées		1 009	587	523
Dettes fiscales et sociales		1 547	1 117	597
Dettes / immobilisations		332	966	227
Autres dettes		73	73	73
Produits constatés d'avance	18.3	500	347	74
Total passifs circulants	14	3 461	3 090	1 494
Total général passif		79 079	74 064	13 618

■ NOTE 1 - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société continue son développement avec l'atteinte de performances scientifiques qui a permis :

- d'accroître sa famille de brevet avec le dépôt de huit nouvelles familles de brevets ;
- de passer en pré-pilote industriel les cinq produits de son portefeuille ;
- d'obtenir ses premiers échantillons purs de PDO.

La filiale METabolic EXplorer, dont la dissolution avait été initiée en 2003, a été liquidée définitivement sur la période.

L'effectif continue d'augmenter avec l'embauche sur l'exercice de 26 personnes, représentant une augmentation de 40 % en un an.

Un CE et un CHSCT ont été élus sur l'exercice et un contrat de participation et d'intéressement légal ont été mis en place.

■ NOTE 2 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

2.1.1 - Frais de recherche et de développement et brevets

Les frais de recherche sont constatés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des procédés qui donnent lieu au dépôt d'un ou plusieurs brevets.


Les frais de développement sont immobilisés lorsque les 6 critères définis par le CRC 2004-06 sont respectés : faisabilité technique, intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre, capacité à l'utiliser ou le vendre, avantages économiques probables, disponibilité des ressources et capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées au projet.

La société analyse périodiquement le respect des critères d'activation. Les frais activés reposent sur un suivi

analytique précis, permettant une ventilation détaillée des coûts engagés par projet. Seuls les frais directement affectables à un projet sont activés.

Ces frais sont maintenus à l'actif tant que la société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux brevets et notamment lorsque la société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la société qui correspond à la durée des avantages économiques futurs attendus dans la limite, pour les brevets, de la durée de protection juridique (20 ans pour les brevets). Cette durée est définie par projet en fonction des caractéristiques économiques propres à chaque projet de développement.



L'amortissement commence dès que l'actif est prêt à être mis en service, c'est-à-dire dès que la décision d'exploitation industrielle de la molécule dont les frais de développement ont été immobilisés est prise.

Cette phase correspond à une phase clairement identifiée dans le déroulement des projets.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation.

Ceux-ci sont réalisés pour chaque arrêté comptable (annuel et semestriel), pour tous les actifs non amortis (actifs à durée de vie indéfinie et actifs amortissables en encours à la clôture de l'exercice) et pour les actifs amortis lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur. Il n'existe pas d'actif à durée de vie indéfinie.

Les tests de dépréciation portent essentiellement sur les projets de développement. Les unités génératrices de trésorerie (plus petit groupe d'actifs générant des entrées de flux de trésorerie indépendants) correspondent aux projets de développement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur recouvrable de l'actif ou du groupe d'actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable est égale à la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des frais de cession, lorsqu'elle peut être mesurée de manière fiable, et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue des actifs et de leurs sorties à la fin de l'utilisation prévue par l'entreprise. Elle ne prend ni en compte l'impact de la structure financière, ni l'effet d'impôt, ni les restructurations non engagées.

Les principaux paramètres pris en compte pour la mise en œuvre des tests de dépréciation par projet de développement sont repris ci-dessous :

- Les principaux paramètres intégrés dans l'élaboration de ces tests à la date d'établissement des états financiers sont listés ci-dessous :
- Prix de ventes des produits issus des procédés de fabrication de l'entreprise ;

- Coût d'achat des matières premières utilisées dans les procédés de fabrication ;

- Coûts d'achat des matières premières utilisées dans la fabrication des produits par les concurrents.

- Horizon défini des prévisions : durée de vie maximum entre la durée de vie jusqu'à la date d'expiration de la protection industrielle du dernier brevet déposé qui est au maximum de 20 ans et, le cas échéant, la durée de vie du (des) contrat(s) d'exploitation de ces brevets,

- Taux d'actualisation déterminé à partir du taux sans risque (taux des OAT à 10 ans à la date de clôture), majoré d'une prime définie par projet. Dans le secteur de la chimie, le taux habituellement utilisé pour calculer la valeur d'utilité des investissements industriels est compris entre 8 % et 12 %. Le taux retenu par METabolic EXplorer s'élève à 12 %.

2.1.2 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont constatées au coût d'acquisition, frais accessoires inclus, ou à leur coût de production en cas de production interne.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs.

Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période.

Les immobilisations incorporelles, essentiellement constituées de logiciels créés par METabolic EXplorer et de brevets, sont toutes à durée de vie définie. Elles sont amorties sur la durée d'utilité attendue, de manière linéaire.

Les durées d'amortissement sont de :

- 5 ans pour les logiciels créés ;

- 3 ans pour les logiciels informatiques significatifs et de un an pour les autres.

2.2 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Aménagement, constructions	10 ans
- Matériel et outillage industriels	8 ans
- Matériel informatique / recherche	4 ans
- Installations spécifiques	2, 7 et 10 ans
- Installations générales	7 et 10 ans
- Matériels de bureau et informatique	1 à 4 ans
- Mobilier	7 et 10 ans

2.3 - PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est

inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2.4 - STOCKS

En 2008, la société n'est pas en phase de production et de vente. Par conséquent, les consommables non consommés, identifiés lors de l'inventaire physique de fin

d'année (du 29 au 31 décembre), ne répondant pas aux critères de stocks ont été enregistrés en charges constatées d'avance (cf note 9).

2.5 - CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque

la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6 - AVANCES CONDITIONNEES

La société bénéficie, pour le financement de ses recherches, d'une avance conditionnée d'un montant initial de 747 K€, remboursable entre le mois de mars 2004 et septembre 2009.

Le montant de l'avance restant à rembourser à la clôture s'élève à 130 K€.

L'avance obtenue pour financer le coût de l'introduction en bourse, pour un montant de 150 K€, a été encaissée en totalité avec le versement du solde de 50 K€ sur l'exercice. L'avance est remboursable en deux échéances, une de 70 K€ intervenue sur l'exercice et le solde de 80 K€ en 2009.

2.7 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

La société bénéficie de subventions d'exploitation destinées principalement à financer ses travaux de recherche pour des projets scientifiques. Les subventions

sont constatées en résultat selon la méthode d'avancement des coûts.

2.8 - D.I.F.

Le Droit individuel à la formation pour les salariés de la société s'élève au 31 décembre 2008 à 3 132 heures acquises.

2.9 - PME DE CROISSANCE - STATUT DES GAZELLES

La société est éligible au statut des PME de croissance. Elle bénéficie d'allègements fiscaux comme le

remboursement immédiat du CIR de l'année et de la charge d'IFA (impôt forfaitaire annuelle).

■ NOTE 3 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Frais de R&D	Brevets, Licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Solde net au 01/01/2006	104	2 848	0	2 952
Acquisitions	- 195	1 904	-	1 709
Amortissements et provisions	91	157	-	248
Solde net au 31/12/2006	0	4 909	0	4 909
Acquisitions	-	3 559	128	3 687
Amortissements et provisions	-	- 144	-	- 144
Solde net au 31/12/2007	0	8 324	128	8 452
Acquisitions	-	6 336	148	6 484
Amortissements et provisions	-	- 192	-	- 192
Solde net au 31/12/2008	0	14 468	276	14 744

■ NOTE 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Constructions	Installations, matériels & autres	Immobilisations en cours	Total
Solde net au 01/01/2006	56	262	14	332
Acquisitions / cessions	-	48	100	148
Amortissements et provisions	- 10	53	-	43
Solde net au 31/12/2006	46	363	114	523
Acquisitions / cessions	- 99	- 4	3 149	3 046
Amortissements et provisions	56	- 28	-	28
Solde net au 31/12/2007	3	331	3 263	3 597
Acquisitions / cessions	638	1 032	- 2 794	- 1 124
Amortissements et provisions	- 44	- 148	-	- 192
Solde net au 31/12/2008	597	1 215	469	2 281

■ NOTE 5 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Participations	Autres immobilisations financières	Total
Solde net au 01/01/2006	0	12	12
Acquisitions	-	11	11
Amortissements et provisions	-	-	0
Solde net au 31/12/2006	0	23	23
Acquisitions	-	12	12
Amortissements et provisions	-	-	0
Solde net au 31/12/2007	0	35	35
Acquisitions	-	14	14
Amortissements et provisions	-	-	0
Solde net au 31/12/2008	0	49	49

■ NOTE 6 - CREANCES CLIENTS

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2006 Net
Créances clients (Valeur brute)		56	214	183
Créances clients (Dépréciation)		-	- 173	- 173
Total		56	41	10

■ NOTE 7 - AUTRES CREANCES

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2006
Autres créances - part à court terme (moins d'un an)				
TVA Déductible		804	588	341
Crédit de TVA		-	300	13
Groupe & associés		-	-	-
Crédits d'impôts recherche		2 645	1 512	586
Autres créances		2 162	841	168
Sous-total part à court terme		5 611	3 241	1 108
Autres créances - part à long terme (plus d'un an)				
Crédit d'impôts recherche (CIR) 2005		-	181	181
Crédit d'impôts recherche (CIR) 2006		-	-	121
Crédit d'impôts recherche (CIR) 2007 ⁽¹⁾		-	-	-
Sous-total part à long terme		0	181	302
Total des autres créances		5 611	3 422	1 410

(1) Le CIR 2007 a été remboursé en juillet 2008 pour 1 394 K€ (cf. note 2.9 - statut des PME de croissance).
Le CIR 2008 est remboursable immédiatement.

■ NOTE 8 - TRESORERIE

8.1 - DISPONIBILITE A L'ACTIF

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2006
Actions propres ⁽¹⁾		82	99	-
Valeurs Mobilières de Placement ⁽¹⁾		23 227	7 475	6 299
Comptes bancaires ⁽²⁾		32 462	50 600	54
Total		55 771	58 174	6 353

(1) les actions propres et Valeurs Mobilières de Placement ne présentent pas de plus values latentes au 31 décembre 2008.

(2) dont 31 482 K€ placés sur un compte rémunéré.

8.2 - PASSIF DE TRESORERIE

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2006
Concours bancaires courants ⁽¹⁾		91	397	240
Total		91	397	240

(1) dont garanti par une sureté réelle 0 0 188

8.3 - TRESORERIE NETTE

Total	55 680	57 777	6 113
--------------	---------------	---------------	--------------

■ NOTE 9 - COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2006
Charges constatées d'avance		131	83	190
Produits approvisionnés non consommés destinés aux opérations de recherche	2.4	436	260	200
Total		567	343	390

■ NOTE 10 - CAPITAL

10.1 - CAPITAL EMIS

Le capital est de 2 034 949,70 € au 31 décembre 2008.

Le nominal de chaque action est de 0,10 €.

(Nombre d'actions)	Actions ordinaires A	Actions privilégiées B	Actions privilégiées C	Actions privilégiées D	Actions nouvelles	Total
Actions composant le capital social au 31/12/2005	16 670	17 480	90 903	6 060	131 113	131 113
Actions émises pendant l'exercice	-	-	-	-	-	-
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-	-	-	-	-
Actions composant le capital social au 31/12/2006	16 670	17 480	90 903	6 060	131 113	131 113
Division par 100 du nominal (AGE du 27/02/07)	1 667 000	1 748 000	9 090 300	606 000		13 111 300
Actions émises pendant l'exercice ⁽¹⁾	-	-	-	-	7 138 197	7 138 197
Transformation Actions pendant l'exercice ⁽²⁾	- 1 667 000	- 1 748 000	- 9 090 300	- 606 000	13 111 300	0
Actions composant le capital social au 31/12/2007	0	0	0	0	20 249 497	20 249 497
Actions émises pendant l'exercice ⁽³⁾	-	-	-	-	100 000	100 000
Actions remboursées pendant l'exercice	-	-	-	-	-	-
Actions composant le capital social au 31/12/2008	0	0	0	0	20 349 497	20 349 497

(1) augmentation de capital consécutive à l'introduction en bourse constatée par les Directoires des 5 & 16 avril 2007.

(2) dans le cadre de l'introduction en bourse, les différentes catégories d'actions ont été supprimées.

(3) consécutif à l'exercice de BSPCE.

10.2 - CAPITAL NON EMIS

10.2.1 : au 31 décembre 2008

Valeur mobilière	BSPCE N°1 T1	BSPCE N°124/6/2004	BSPCE 2005-01	BSPCE 2005-02 (a)	BSPCE 2005-02 (b)	BSPCE 2005-03	BSPCE 2005-04
A							
Type							
Organe émetteur	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE
Date d'émission/autorisation	07/11/02	24/06/04	05/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05
Nombre de VM émises ou autorisées	2 500	2 500	1 200	520	400	1 200	7 600
Nombre de titres potentiels à émettre au 31/12/2008	135 000	78 000	95 000	36 000	38 000	70 000	760 000
Date début d'attribution / souscription	07/11/02	24/06/04	05/07/05	12/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05
Date fin d'attribution	06/11/03	24/06/05	05/07/05	05/07/06	05/07/06	05/07/06	05/07/05
Délégation au Directoire pour l'attribution	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Prix de souscription (en €)	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice par action (en €)	1,4	1,4	0,67	0,67	1,65	0,67	0,67
Fonds propres potentiels créés	189 000	109 200	63 270	23 976	62 700	46 620	506 160
Date début d'exercice / conversion possible		24/06/04	05/07/05	12/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05
Date fin d'exercice / conversion possible	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11
Condition d'exercice	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Statut au 31/12/2008	1 800	1 050	1 200	600	400	1 200	7 600
	attribués	attribués	attribués	attribués	attribués	attribués	attribués
	1 350	780	950	360	210	700	et
	exerçables	exerçables	exerçables	exerçables	exerçables	exerçables	exerçables

Dans le cadre de l'introduction en bourse, le Directoire dispose de la délégation d'attribuer 1 250 000 actions gratuites. Cette année sur les 1 050 000 actions qui ont été attribuées aux membres du comité exécutif, 100 000 ont été perdues suite à un départ et 50 000 nouvelles

actions gratuites ont été attribuées dans le cadre de la délégation du Directoire.

Aucune attribution de BSPCE ou de stock options n'est intervenue sur l'exercice.

10.2.2 : au 31 décembre 2007

Valeur mobilière	BSPCE N°1 T1	BSPCE N°124/6/2004	BSPCE 2005-01	BSPCE 2005-02 (a)	BSPCE 2005-02 (b)	BSPCE 2005-03	BSPCE 2005-04
A							
Type							
Organe émetteur	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE	AGE
Date d'émission/autorisation	07/11/02	24/06/04	05/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05
Nombre de VM émises ou autorisées	2 500	2 500	1 200	520	400	1 200	7 600
Nombre de titres potentiels à émettre au 31/12/2007 *	135 000	85 000	120 000	52 000	40 000	120 000	760 000
Date début d'attribution / souscription	07/11/02	24/06/04	05/07/05	12/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05
Date fin d'attribution	06/11/03	24/06/05	05/07/05	05/07/06	05/07/06	05/07/06	05/07/05
Délégation au Directoire pour l'attribution	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui
Prix de souscription (en €)	0	0	0	0	0	0	0
Prix d'exercice (en €)	1,4	1,4	0,67	0,67	1,65	0,67	0,67
Fonds propres potentiels créés	189 000	119 000	79 920	34 600	66 000	79 920	506 160
Date début d'exercice / conversion possible		24/06/04	05/07/05	12/07/05	05/07/05	05/07/05	05/07/05
Date fin d'exercice / conversion possible	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11	31/12/11
Condition d'exercice	Non	Non	Non	Non	Oui	Non	Non
Statut au 31/12/2007	1 800	1 050	1 200	600	400	1 200	7 600
	attribués	attribués	attribués	attribués	attribués	attribués	attribués
	1 350	850	et	520	et 0	et	et
	exercçables	exercçables	exercçables	exercçables	exercçables	exercçables	exercçables

* La valeur nominale de l'action ayant été divisée par 100 le 27 février 2007, chaque BSPCE donne désormais droit à l'émission de 100 actions.

Dans le cadre de l'introduction en bourse, le Directoire dispose de la délégation d'attribuer 1 250 000 actions gratuites dont 1 050 000 actions ont été attribuées aux membres du comité exécutif.

Ces actions ne seront définitivement émises au profit de leurs bénéficiaires qu'au terme d'une période de deux ans

à compter de leur attribution et l'exercice de certaines d'entre elles sont soumises à des conditions de performances du cours de bourse (Cf. document de base). En outre, les actions seront soumises, à compter de leur attribution définitive, à une obligation de conservation de deux années, conformément au minimum exigé par la loi.

■ NOTE 11 - VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres entre le 1^{er} janvier 2007 et le 31 décembre 2008 s'analyse comme suit :

	Capital	Primes	Réserves	Report à nouveau	Résultat	Subventions d'investis- sement	Total capitaux propres
Solde au 01/01/2007	1 311	11 403	-	- 3 638	2 366	53	11 495
Augmentation	711	53 882	-	-	-	-	54 593
Amortissement							
des subventions d'invest.	-	-	-	-	-	- 7	- 7
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	995	-	995
Affectation du résultat							
de l'exercice précédent	-	-	-	2 366	- 2 366	-	-
Solde au 30/06/2007	2 022	65 285	0	- 1 272	995	46	67 076
Augmentation	3	-58	-	-	-	100	45
Amortissement							
des subventions d'invest.	-	-	-	-	-	- 27	- 27
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	3 124	-	3 124
Affectation du résultat							
de l'exercice précédent	-	-	-	-	-	-	0
Solde au 31/12/2007	2 025	65 227	0	- 1 272	4 119	118	70 217
Augmentation	10	64	-	-	-	26	100
Amortissement							
des subventions d'invest.	-	-	-	-	-	- 22	- 22
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	4 982	-	4 982
Affectation du résultat							
de l'exercice précédent	-	-	2 847	1 272	- 4 119	-	0
Solde au 31/12/2008	2 035	65 291	2 847	0	4 982	122	75 277

Evolution du capital (cf. fait de l'exercice - note 1).

■ NOTE 12 - AVANCES CONDITIONNEES

	Note	au 31 décembre		
		2008	2007	2006
Solde à l'ouverture		359	389	518
Avances conclues sur la période		50	100	-
Avances remboursées sur la période		- 199	- 130	- 129
Solde à la clôture		210	359	389
Echéances				
à moins de 1 an		210	199	130
de 2 à 5 ans		-	160	259
à plus de 5 ans		-	-	-

■ NOTE 13 - ENDETTEMENT

13.1 - EMPRUNTS BANCAIRES

Néant.

13.2 - CREDITS BAUX

Au titre de l'exercice 2008	Installations, matériel & outillage	Autres	Total
1 - Valeur d'origine	4 008	295	4 303
2 - Amortissements :			
- Cumul exercices antérieurs	-	-	-
- Dotations de l'exercice	-	-	-
Total	0	0	0
3 - Redevances payées :			
- Cumul exercices antérieurs	338	83	421
- Exercice	435	51	487
Total	773	134	908
4 - Redevances restant à payer :			
- A un an au plus	720	52	772
- A plus d'un an et cinq ans au plus	2 477	52	2 529
- A plus de cinq ans	1 090	-	1 090
Total	4 286	104	4 390
5 - Valeur résiduelle :			
- A un an au plus	-	-	-
- A plus d'un an et cinq ans au plus	-	-	-
- A plus de cinq ans	-	-	-
Total	0	0	0
6 - Montant pris en charge dans l'exercice	435	52	487

13.2 - CREDITS BAUX (SUITE)

Au titre de l'exercice 2007	Installations, matériel & outillage	Autres	Total
1 - Valeur d'origine	1 464	216	1 680
2 - Amortissements :			
- Cumul exercices antérieurs	-	-	-
- Dotations de l'exercice	-	-	-
Total	0	0	0
3 - Redevances payées :			
- Cumul exercices antérieurs	144	52	196
- Exercice	194	31	224
Total	338	83	420
4 - Redevances restant à payer :			
- A un an au plus	171	30	201
- A plus d'un an et cinq ans au plus	530	65	595
- A plus de cinq ans			
Total	701	95	796
5 - Valeur résiduelle :			
- A un an au plus	-	-	-
- A plus d'un an et cinq ans au plus	-	-	-
- A plus de cinq ans	-	-	-
Total	0	0	0
6 - Montant pris en charge dans l'exercice	194	31	224

Au titre de l'exercice 2006	Installations, matériel & outillage	Autres	Total
1 - Valeur d'origine	895	104	999
2 - Amortissements :			
- Cumul exercices antérieurs	-	-	-
- Dotations de l'exercice	-	-	-
Total	0	0	0
3 - Redevances payées :			
- Cumul exercices antérieurs	59	25	84
- Exercice	85	27	112
Total	144	52	196
4 - Redevances restant à payer :			
- A un an au plus	164	20	184
- A plus d'un an et cinq ans au plus	605	48	653
- A plus de cinq ans			
Total	769	68	837
5 - Valeur résiduelle :			
- A un an au plus	-	-	-
- A plus d'un an et cinq ans au plus	9	0	9
- A plus de cinq ans	-	-	-
Total	9	0	9
6 - Montant pris en charge dans l'exercice	85	27	112

■ NOTE 14 - PASSIFS CIRCULANTS

	Note	au 31 décembre		
		2008	2007	2 006
Dettes fournisseurs		1 009	587	523
Dettes fiscales & sociales		1 547	1 117	597
Dettes sur immobilisations		332	966	227
Autres dettes d'exploitation		73	73	73
Produits constatés d'avance ⁽¹⁾		500	347	74
Total		3 461	3 090	1 494
Dont part à plus de un an		500	40	110

(1) Avances sur royalties qui viendront en déduction de royalties perçues sur des ventes futures dans le cadre d'un contrat avec un partenaire.

■ NOTE 15 - IMPOT

15.1 - DETAIL DE L'IMPOT

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2 006
Impôt au taux normal		-	-	-
Impôt au taux réduit		-	-	-
Crédit Impôt Recherche (CIR)		- 2 465	- 1 392	- 407
Autres crédits d'impôt		- 3	-	- 18
Total		- 2 468	- 1 392	- 425

15.2 - SITUATION FISCALE LATENTE

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2006
Résultat de l'exercice		4 982	4 119	2 366
Impôt sur les bénéfices		- 2 468	- 1 392	- 425
Résultat avant impôt		2 514	2 727	1 941

■ NOTE 16 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

16.1 - ENGAGEMENTS DONNES

16.1.1 : Droit Individuel à la Formation

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2006
Nombre d'heures acquises aux salariés à la clôture		3 132	1 460	720

16.1.2 : Engagements en matière de retraite

	Note	2008	au 31 décembre	
			2007	2006
			Net	Net
Valeur de l'engagement		7	2	1
a) Bases d'évaluation				
Indemnité de fin de carrière à verser		7 903	3 323	2 034
Valeur probable des indemnités à verser		308	144	89
Valeur actuelle probable des indemnités à verser		88	57	36
Passif social		7	2	1
b) Hypothèses de calcul				
Augmentation annuelle des salaires		3 %	5 %	3 %
Taux d'actualisation		5,25 %	3,75 %	3,75 %
Rotation du personnel		10 %	10 %	10 %
Age de départ prévu à la retraite		65	65	65

16.1.3 : Engagements liés aux emprunts et dettes

	Note	2008	au 31 décembre	
			2007	2006
		Net	Net	
Plafond des découverts autorisés		200	200	188
Valeurs à la clôture		91	397	188

16.2 - ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

NOTE 17 - FILIALES ET SOCIÉTÉS LIÉES

17.1 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

La dissolution de la filiale METabolic EXplorer GMBH est achevée sur la période, elle a été sortie des comptes avec une reprise des provisions afférentes.

17.2 - RELATION AVEC LES ENTREPRISES LIEES

17.2.1 - METabolic EXplorer GmbH

	Note	au 31 décembre		
		2008	2007	2006
Titres de participation		0	106	106
Créances rattachées à des participations		0	400	400
Créances clients et comptes rattachés		0	164	164
Total valeurs brutes à la clôture		0	670	670
Provisions		0	- 670	- 670
Total valeurs nettes à la clôture		0	0	0

NOTE 18 - COMPTES DE REGULARISATION

18.1 - CHARGES A PAYER

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2006
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		5	6	3
Fournisseurs factures non parvenues		320	274	227
Dettes fiscales et sociales		460	411	174
Total		785	691	404

18.2 - PRODUITS A RECEVOIR

	Note	au 31 décembre		
		2008 Net	2007 Net	2006
Fournisseurs avoirs à recevoir		1	4	2
Coface à recevoir		-	-	-
Subventions à recevoir		2 093	841	169
Créances clients		56	41	10
Organismes sociaux à recevoir		6	-	-
Total		2 156	886	181

18.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Note	2008	au 31 décembre	2006
		Net	2007	
			Net	
Produits d'exploitation constatés d'avance		500	347	74
Produits financiers constatés d'avance				
Produits exceptionnels constatés d'avance				
Charges d'exploitation constatées d'avance		- 567	- 343	- 390
Charges financières constatées d'avance				
Charges exceptionnelles constatées d'avance				
Total		- 67	4	- 316

NOTE 19 - CHIFFRES D'AFFAIRES

	Note	2008	au 31 décembre	2006
			2007	
Royalties ⁽¹⁾		3 090	2 752	3 500
Prestations de services & droits de consultation		130	40	110
Solde à la clôture		3 220	2 792	3 610

(1) Les royalties sont comptabilisés en autres produits dans le compte de résultat.

NOTE 20 - RESULTAT EXCEPTIONNEL

20.1 - PRODUITS EXCEPTIONNELS

	Note	2008	au 31 décembre	2006
			2007	
Produits Cessions Lease Back		2 544	569	581
Produits Cessions éléments d'actif		-	36	-
Quote part subvention investissement		22	31	-
Autres produits		12	34	14
Reprise sur provisions		106	-	4
Total		2 684	670	599

20.2 - CHARGES EXCEPTIONNELLES

	Note	2008	au 31 décembre 2007	2006
Lease Back		2 544	569	581
Valeur Nette Comptable des actifs cédés		106	90	74
Autres charges		-	3	9
Total		2 650	662	664
Résultat exceptionnel		34	8	- 65

■ NOTE 21 - PERSONNEL

21.1 - EFFECTIF

	2008	au 31 décembre 2007	2006
En nombre d'équivalents temps plein (ETP).	95	68	40

21.2 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

La rémunération brute globale versée aux dirigeants s'élève au 31 décembre 2008 à 544 651 €.

La rémunération des membres indépendants du Conseil de Surveillance au titre de leur mission s'élève à 21 500 € pour 2008.

■ NOTE 22 - HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge sur l'exercice 2008	(en K€)
Contrôle légal des comptes	62
Autres diligences directement rattachées à la mission	6



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

sur les comptes annuels au 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société METabolic EXplorer, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations

significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Frais de développement

Le paragraphe "2.1 Immobilisations incorporelles" de l'annexe aux comptes annuels expose d'une part, les principes relatifs à l'activation des frais de développement et d'autre part les tests de dépréciation mis en place. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables

précitées et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

En ce qui concerne les tests de dépréciation, nos travaux ont consisté à apprécier les éléments constitutifs donnés et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations et à revoir les calculs effectués par la société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons réuni des éléments probants suffisants et appropriés sur le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,

- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Clermont-Ferrand et à Villeurbanne, le 15 mai 2009

Les Commissaires aux Comptes

SA EXCO CLERMONT-FD

14, avenue Marx Dormoy - 63000 Clermont-Ferrand

François VERDIER

Mandataire social

Membre de la Compagnie Régionale de Riom

CABINET MAZARS

131, boulevard Stalingrad - 69624 Villeurbanne

Olivier BIETRIX

Membre de la Compagnie Régionale de Lyon



Biopôle Clermont-Limagne
63360 Saint-Beauzire France
Tel : +33 (0)4 73 33 43 00
Fax : +33 (0)4 73 33 43 01
E-mail : infofin@metabolic-explorer.com
www.metabolic-explorer.com